

MUSÉE PERMANENT DES COLONIES
(« MUSÉE DES COLONIES ») (1931),
puis
MUSÉE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER (1935)
et MUSÉE DES ARTS AFRICAINS ET OCÉANIENS (1961)

ANTÉCÉDENTS

Le Musée colonial permanent

Pour y attirer le public la science est bonne
mais l'art est meilleur

(*La Dépêche coloniale*, 26 novembre 1921, p. 1-2)

Nous avons, un peu partout, des expositions permanentes des colonies, des documentations, des classements, épars dans des « offices » généraux ou particuliers, le tout bien fragmentaire et incoordonné. Nous n'avons nulle part un musée, colonial, comme les Anglais en ont un à Londres, comme les Belges en ont un à Tervueren. Ce ne sont pourtant pas les projets qui ont manqué ; pas même les projets de loi.

Ceux-ci remontent à 1919 et concrétisent les efforts faits, depuis de nombreuses années, par des coloniaux avertis, et spécialement par Louis Dumoulin, président de la Société coloniale des artistes français.

La première proposition de loi est du 17 janvier 1919 ; elle a été transformée en projet de loi et votée, à la Chambre, sur le rapport de M. Outrey, le 16 avril, et au Sénat, sur le rapport de M. Saint-Germain, le 16 octobre 1919. Ces rapports résument les initiatives de M. Dumoulin et, en quelque sorte, énumèrent et consacrent ses droits pour l'avenir.

Il ne s'agit pas du tout de faire un musée colonial qui soit un conservatoire de pédantisme et d'ennui. Nous en avons vu assez des bocaux, des sachets, des échantillons poussiéreux et des bouts de bois vermoulus. Tout le monde les connaît, et personne n'en veut plus.

On peut être instructif sans être insupportable, et pratique sans être monotone et vulgaire. Les cortèges officiels ont pontifié et ont entraîné un public aux pieds las dans trop de salles froides, et désolées, parmi les barèmes, les chiffres, les graphiques, les catalogues et les statistiques. Il y avait là de quoi dégoûter des colonies ; et on y serait arrivé, si le public avait continué d'aller dans ces offices ; heureusement, dès le lendemain de l'inauguration, tout le monde en avait oublié le chemin. Tout cela, ce n'était que « châteaux de conservateurs aux musées dormants. » Il nous faut autre chose, et voici ce qu'il faut.

*
* * *

Les colonies françaises sont, comme tous les pays neufs, des organismes agissants, vivants, vibrants, indéfiniment perfectibles, sans cesse en parturition et en évolution. Il

convient que le musée colonial soit le figure exacte des colonies, et qu'il soit donc tout le contraire de ces hypogées funèbres-que nous avons coutume d'appeler des musées. Il faut représenter là la « Vie », c'est-à-dire le labeur, en même temps que ses résultats économiques, les obstacles en même temps que les méthodes qui les ont vaincus, et toute l'existence extérieure, trépidant et chaude, qui console et qui distrait de leur travail l'ingénieur, l'industriel, le commerçant et l'agriculteur.

Chaque colonie devra être représentée là, non pas seulement par les produits de son sol et les fabrications de sa main-d'œuvre, mais par toute sa production sociale et intellectuelle ; sa peinture, sa sculpture, son architecture, ses dessins, sa musique, son théâtre, ses danses et ses mimiques, ses liturgies, ses cérémonies familiales, ses costumes, ses traditions, les lignes de sa nature et les ruines laissées par les générations passées : et enfin et surtout, les arts de la parole et de l'écriture, romans, poésies, histoire, drames, récits de voyage, tout ce que la nature et l'homme ont inspiré à l'ardeur créatrice de l'écrivain. Voilà ce que doit être un musée colonial. Et il sera parfait si, de jour en jour, il évolue suivant les transformations mêmes des pays lointains et du peuple qu'il prétend représenter et familiariser chez nous.

Et après avoir vu tout cela, après s'y être forcément intéressé et amusé, une habile disposition des salles et des corridors contraindra le visiteur, éveillé et attentif, à terminer sa promenade en passant par les salles des « bocaux ». Il sera forcé de les côtoyer et de les voir. Peut-être, même il les regardera et en retiendra l'enseignement.

*
* *

Avant de dire quel homme ou quel groupe pourra entreprendre une tâche si intéressante, je puis dire avec certitude quels sont ceux qui ne doivent, sous aucun prétexte, en être, chargés. Ce sont les fonctionnaires et les administrateurs. Les qualités mêmes de cette catégorie d'hommes leur interdisent de réaliser et même de comprendre une œuvre où rien ne doit être permanent, gourmé, desséchant et autoritaire. Un musée colonial serait, s'il était confié à l'initiative et à la discipline centrales, une crypte funéraire où seraient par avance inhumés tous nos espoirs et tous nos efforts.

Pourquoi ne pas concevoir que, par un hasard précis, le premier « annonciateur » du musée colonial, Louis Dumoulin, possède, dans la Société coloniale des artistes français*, qu'il préside, le levier capable de mettre en marche toutes les bonnes volontés et tous les éléments de la réussite ? Peintres, sculpteurs, dessinateurs, architectes, graveurs, littérateurs de toutes les colonies françaises sont là, volontairement et spontanément réunis.

Fût-ce à titre d'essai, ne pourrait on pas demander à ce groupement, plein de volonté et d'expérience, d'esquisser le plan d'ensemble et les méthodes de réalisation d'une œuvre qui doit unir, à la gravité du savant, la foi de l'artiste et le sourire de l'art ?

À la Coloniale des Artistes français
(*La Dépêche coloniale*, 29 mai 1923, p. 2)

.....

Enfin, l'assemblée a été mise succinctement au courant des intentions prochaines de son comité, concernant la création, à Paris, d'un musée colonial permanent, institution dont le principe et les éléments de base ont déjà été déterminés par MM. les ministres Lebrun et Morel, et auxquels M. Albert Sarraut a donné, l'an dernier, sa pleine adhésion.

Tout est à réaliser dans cette affaire ; mais il est une chose acquise par les déclarations de trois ministres des colonies, parmi lesquels le ministre actuel : c'est que le Musée colonial, manifestation indépendante et permanente de l'Art français aux colonies, est confié, pour son installation et sa mise en marche, à la Société coloniale des artistes français, seule capable de mener à bien une réalisation de ce genre.

EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE ET DES PAYS D'OUTRE-MER DE PARIS-VINCENNES (1931)

Vincennes
Le Musée permanent des Colonies
est le joyau de l'Exposition
(*La Dépêche coloniale*, 17 mai 1931, p. 4)

M. Paul Reynaud a inauguré hier, à la fin de la matinée, le Musée permanent des colonies, en compagnie de M. Diagne, sous-secrétaire d'État, et sous la direction du gouverneur général Olivier, délégué général, et de M. Victor Berti, commissaire général adjoint. Le maréchal Lyautey, empêché, s'était fait représenter à cette cérémonie très simple, mais émouvante par bien des côtés.

Il n'y eut pas de discours. Plutôt qu'une manifestation solennelle, ce fut une « visite de musée » sous la direction de guides éminents qui, de section en section, se relayaient pour conduire le ministre et le sous-secrétaire d'État à travers cette apothéose, cette synthèse, cette illustration du grand Empire colonial de la France.

Dans la galerie du rez-de-chaussée, on admire en réplique intérieure de la grande frise sculptée sur la façade, un choix de toiles magnifiques, qu'on voudrait ne pas voir dispercer après la clôture de l'Exposition ; d'un côté Delacroix, de l'autre Gauguin, et encore Fromentin, Corot, Degas, Renoir, puis Dinet et vingt autres peintres qui rendront à l'idée coloniale ce qu'ils lui ont emprunté d'inspiration, de couleur et de poésie évocatrice. Dans les deux rotondes qui flanquent la galerie, des ensembles décoratifs à la dernière mode proposent à la fantaisie de millionnaires somptueux des exemples d'intérieurs magnifiés par l'aventure exotique. Et c'est comme le sceau de l'art moderne mis à la prestigieuse suite d'œuvres d'art qui évoqué le XIX^e siècle, siècle de la conquête et de l'expansion.

Au premier étage, dans les galeries qui surplombent le hall central du palais, on goûta particulièrement les vitrines consacrées à la femme indigène, à son travail, à ses parures et à ses bijoux par les soins éclairés de M^{lle} Madeleine Burnoust, ainsi que les statues d'un mouvement farouche qui ornent le péristyle et qui représentent un Antandroy de Madagascar, un Fang du Congo, un Ouolof du Sénégal, un Canaque de la Nouvelle-Calédonie.

*
* * *

Mais c'est au second étage que la section de synthèse du musée permanent est installée dans toute sa splendeur.

C'est là, en effet, que M. Paul Reynaud, M. Diagne, M. Olivier et le cortège officiel, au milieu duquel on remarquait de grands coloniaux comme le gouverneur général Brévié, allaient parcourir, sous la conduite de M. Victor Berti, les salles consacrées à l'armée coloniale, riches de souvenirs héroïques et prestigieux, celles de la marine de guerre où souffle l'appel du large, celles du tourisme décorées de fresques de Durieux et Beaupuy, celles encore de la marine marchande, où les grands ports coloniaux revivent sous le pinceau de Du Gardier pour la côte occidentale d'Afrique, de Fouqueray

pour l'Extrême-Orient, de Sauvaigo pour les Antilles et le Pacifique, de Jobert, Hervi~~ault~~, Dupuy.

Dans la salle de la librairie, M. Dally, directeur de la Monnaie, présentait quelques spécimens de la nouvelle pièce de cinquante centimes, humble par sa valeur, mais riche par sa parure, qui rappelle l'ancienne pièce de dix francs.

— Je veux en acheter une, dit M. Paul Reynaud.

Sitôt dit, sitôt fait. Et tout le monde suivit son exemple, échangeant une piécette ternie contre une autre dans son neuf. M. Dally fit là une belle recette.

L'autre partie de la section de synthèse n'est pas complètement aménagée, mais le ministre y admira des peintures de Carlos Reymond et d'Élie Dubois, des dioramas relatifs à l'hygiène sociale, aux cultures et à la vie économique, aux transports et aux chemins de fer.

Enfin, dans le sous-sol aménagé en crypte et où un aquarium dispensera bientôt ses enchanteresses fantasmagories, MM. Paul Reynaud, Diagne et Olivier s'attardèrent devant une ingénieuse composition. Au-dessus d'un planisphère lumineux, où les possessions françaises s'éclairent les unes après les autres, un écran déroule le film de la création de l'empire colonial français.

Dans un synchronisme parfait, à mesure que l'on voit paraître et passer les figures de nos grands chefs d'outre-mer, le planisphère inscrit en taches lumineuses qui demeurent les diverses possessions où luit désormais le génie civilisateur de notre race.

Et sur cette évocation exaltante prit fin l'inauguration du palais permanent des colonies.

René de la Porte.

DERNIER VESTIGE DE L'EXPOSITION COLONIALE DE 1931

L'AQUARIUM du musée des colonies
sera dès demain ouvert au public
(*Le Journal*, 19 décembre 1931, p. 6, col. 4)

Poissons « héros » de la Guinée française

Nous sommes retournés, hier, à l'Exposition coloniale, où le gouverneur général Olivier nous avait conviés à la réouverture de l'aquarium du musée permanent des colonies. Cet aquarium, tous les visiteurs de l'Exposition coloniale peuvent en témoigner, est une véritable merveille. On y admire une magnifique collection de poissons exotiques dont les évolutions gracieuses, dans des paysages tropicaux, constituent un spectacle enchanteur.

Le professeur Gruvel, à qui sont dus l'aménagement et le peuplement de cet aquarium, nous en a fait les honneurs, se plaisant à nous donner de savoureux détails sur l'existence de ces poissons, dont certains ressemblent à des bijoux vivants. Il nous a montré aussi le « terrarium », où se promènent des tortues, des lézards et des crocodiles, et le bac où évolue la tortue la plus grande du monde. Il nous a fait admirer encore les admirables collections de poissons et de reptiles conservés dans leurs attitudes du temps où ils étaient vivants, et un magnifique rassemblement de coquillages, de nacres, d'écaillés, de coraux et de peaux de poissons tannées.

Le tout constitue un ensemble unique au monde pour l'étude de la vie sous-marine, un centre d'éducation pour les enfants et les élèves des grandes écoles, un instrument de documentation pour les naturalistes et les biologistes et aussi pour les artistes qui y trouveront des modèles d'inspiration pour leurs œuvres d'art décoratif.

L'aquarium sera ouvert à partir de demain, chaque après-midi de 14 heures à 18 heures. Le vendredi après-midi, des conférences promenades y seront faites. L'entrée sera payante : 3 francs en semaine, 2 francs le dimanche. 5 fr. le vendredi. Le jeudi matin, les élèves des écoles, accompagnés de leurs maîtres, y auront accès gratuitement.

Notons que le spectacle sera souvent renouvelé. Grâce aux élevages réalisés dans des laboratoires aménagés au muséum d'histoire naturelle, des échanges seront organisés avec les instituts étrangers, des achats peuvent être effectués, et ainsi seront assurés le renouvellement et la variété des espèces qui pourront être contemplées à l'aquarium.

De l'eau de mer, puisée périodiquement au large du Havre, et amenée à Paris chaque semaine, garantit à ces poissons une existence qu'on peut dire confortable, et qui rassurera sur leur sort les membres de la Société protectrice des animaux.

Au musée des colonies

Interview de M. Palewski

(*Le Temps*, 29 septembre 1933, p. 6, col. 5)

Le musée des colonies, installé avenue Daumesnil, aux portes de Paris, est dû, on le sait, à l'architecte Laprade. Il est plus qu'un souvenir permanent de l'Exposition coloniale. Il constitue l'un des éléments essentiels de la propagande coloniale en France. C'est pourquoi, au moment où M. Daladier, ministre des colonies, se préoccupe d'organiser et de coordonner ces éléments, il apparaît opportun de dégager la tâche accomplie dès à présent au musée des colonies par le conservateur, M. Palewski.

Nous parcourons rapidement avec M. Palewski la section historique où, dans un cadre magnifique de bois précieux et de vieux drapeaux, est maintenant évoquée toute l'épopée coloniale de la France. Le conservateur du musée attire lui-même, avec humour notre attention sur les défauts et les lacunes d'une réalisation qui ne peut être perfectionnée et améliorée qu'avec les années. Mais, dès maintenant, il a su réaliser une magnifique leçon d'histoire et de psychologie politique. L'empire colonial français naît, sous nos yeux, avec Champlain, se développe avec Richelieu et Colbert, s'épanouit avec Dupleix, subit une éclipse, puis renaît et la lignée se complète de Dupleix à Lyautey, en passant par Busty [sic], Brazza, Faidherbe, Gallieni.

Cette section historique du musée des colonies, telle que l'entend M. Palewski, c'est donc un véritable musée de l'effort individuel et l'illustration française de la belle parole de d'Annunzio : « Le mondé est un don des héros à la multitude ».

Ma tâche est, double, nous explique M. Palewski. D'une part, achèvement des présentations du musée ; de l'autre, lui assurer le maximum de rayonnement.

En ce qui concerne l'achèvement du musée, comme vous l'avez vu, la [section historique](#) ne demande plus qu'un travail de mise au point. La préparation de deux autres sections à créer de toutes pièces est actuellement assez avancée. La première est la [section des arts indigènes](#), conçue dans un esprit tout différent de celui qui préside aux admirables réalisations du musée d'ethnographie auquel nous entendons bien ne faire nulle concurrence. D'autre part, la section de l'[influence de l'exotisme colonial sur l'art et la vie en France](#). Cette section constituera le meilleur alibi de l'action coloniale : elle montrera les actions et réactions des civilisations conquérante et conquise ; elle établira enfin la part immense qu'ont toujours eue les produits coloniaux dans la vie française.

Pour la [section de synthèse économique et sociale](#), elle ne demande qu'un travail de mise au point qui se poursuit déjà sous les présentations relatives à l'équipement

national. En effet, on a pu utiliser là "éléments" qui avaient été hissés au musée, par l'Exposition coloniale.

La partie indochinoise de cet ensemble est en train d'être réalisée sur place par MM. Devé¹ et Hierholtz² sous forme de dioramas consacrés aux scènes les plus caractéristiques de la vie annamite et cambodgienne. Pour vous donner un exemple de la conscience scientifique avec laquelle cet ensemble sera réalisé, des artisans indigènes ont fabriqué spécialement pour ces dioramas des réductions des ustensiles nécessaires à l'échelle des personnages.

Nous avons pris l'Indochine comme cas-témoin. Si les résultats de cette expérience sont heureux, nous continuerons avec l'Afrique du Nord et l'Afrique noire. En attendant, des présentations temporaires relatives aux différentes colonies pourront être mises sur pied avec la collaboration des agences économiques de ces territoires.

Tel est, dans l'ensemble, le lourd programme que se propose M. Palewski. Ajoutons à cela trois séries d'expositions temporaires, des manifestations et des congrès coloniaux, la constitution de services d'archives et de documentation, l'installation d'une bibliothèque avec le fonds de 60.000 volumes provenant de l'agence des colonies.

En face du musée se poursuivent les travaux du grand zoo. Avec le musée des colonies, avec le zoo, avec le jardin d'agronomie coloniale situé un peu plus loin, à Nogent, le public parisien aura, au centre d'un quartier très populeux, une sorte de cité exotique et coloniale qui pourra l'instruire et lui inculquer la curiosité, la connaissance de nos possessions lointaines, et, en un mot, cette « conscience impériale » que notre collaborateur Maurice Reclus, souhaite de trouver en chaque Français. — G. L.

Au musée des colonies

Interview de M. Palewski

(*Le Temps*, 25 novembre 1933, p. 5, col. 5)

— L'inauguration officielle des premières présentations du musée des colonies qui devait avoir lieu le 25 novembre est reportée à une date ultérieure. Les salles qui devaient faire l'objet de cette inauguration (section historique, sous-section des arts indigènes : Afrique noire française) seront ouvertes au public à partir du jeudi 30 novembre.

À l'Académie des sciences

(*Le Journal*, 5 décembre 1933, p. 8, col. 5)

M. Mangin a rendu compte, hier, à l'Académie des sciences, d'une expérience bien intéressante qui vient d'être faite à l'aquarium du musée des colonies par MM. Besnard et Korda. Cet aquarium étant privé de la lumière du jour, il fallait y suppléer par un éclairage artificiel, qui permet aux plantes et aux animaux de vivre. Les essais ont duré cinq mois et ont porté sur trois espèces de plantes aquatiques. Avec les lampes ordinaires, on a presque échoué. Il fallait au moins une puissance de 300 watts pour

¹ Maurice-Arsène Devé (Paris, 1879-Tanger, 1968) : créateur de la [Boîte à musique](#) à Hanoï (1909), administrateur des services civils de l'Indochine. Marié à [Marie-Antoinette Boullard](#), artiste-peintre et cantatrice.

² Gustave Hierholtz (1881-1956) : sculpteur, ancien pensionnaire de la villa Abd-el-Tif à Alger, directeur de l'École des arts appliqués de Hanoï.

obtenir une floraison réduite. Mais, en employant des lampes spéciales, dont le spectre est voisin du spectre solaire, la végétation a été considérable. M. Mangin a présenté de belles photographies à l'appui de cette communication.

Nouvelles diverses
(*Le Temps*, 8 décembre 1933, p. 4, col. 6)

Sous la présidence d'honneur du professeur J.-A. Gruvel, de l'académie des sciences coloniales, professeur au Muséum d'histoire naturelle, et la direction technique de M. Besnard, sous-directeur de l'aquarium du musée des colonies, vient de se fonder pour la première fois en France, une association d'aquariophiles portant le titre d'Association des aquariophiles de France, et dont le siège social est 8^{ter}, rue La Fontaine (Paris 16^e). Elle a pour but : 1^o de vulgariser en France l'élevage en aquarium des poissons d'ornement ; 2^o de grouper tous ceux qui, par distraction, goût artistique ou curiosité scientifique, mais en dehors de toute préoccupation lucrative ou commerciale, s'intéressent à cette étude.

ÉCHOS ET INFORMATIONS
(*Le Temps*, 13 mai 1934, p. 6, col. 1)

Au musée des colonies. — On a inauguré hier, au musée permanent des colonies, un « terrarium » où, dans un paysage tropical, volent en liberté de nombreux oiseaux, sous une lumière, artificielle soigneusement étudiée, des bandes de crocodiles et de tortues s'ébattent dans un grand bassin là où fut, pendant l'Exposition coloniale, le planisphère fixant l'emplacement de nos possessions d'outre-mer. La cérémonie a été présidée par M. Olivier de Sardan, directeur du cabinet du ministre des colonies, représentant M. Laval, absent de Paris, qui fut guidé dans sa visite par MM. Gruvel, professeur au Muséum, directeur de l'aquarium du musée des colonies ; Besnard, assistant ; Laprade, architecte, et Laudois, sculpteur. Le « terrarium » sera ouvert au public dès demain dimanche.

NOUVELLES DE TOUT PARIS
(*Le Temps*, 23 novembre 1934, p. 6, col. 6)

M. Ary Leblond, homme de lettres, officier de la Légion d'honneur, auteur de nombreux romans coloniaux, né à la Réunion, a été nommé, par arrêté de ce jour, signé par M. Rollin, ministre des colonies, premier conservateur du Musée des colonies.

NOTEZ CECI
(*L'Œuvre*, 12 janvier 1935, p. 7, col. 5)

— M. Louis Rollin, ministre des colonies, inaugurera, le 17 janvier, à 15 heures, plusieurs sections du Musée de la France d'outre-mer.

UN MUSÉE
de gloire nationale
qui s'ouvre avec l'année
par Marius-Ary LEBLOND
(*Le Journal*, 16 janvier 1935, p. 1-2)

M. Louis Rollin est un homme de réalisations, non seulement pratiques mais expressives. Sitôt entré rue Oudinot, il a résolu le problème du Musée des colonies, ce palais de la Belle au Bois de Vincennes dormant, v qui restait fermé depuis l'éblouissante exposition de 1931 : il le rouvre avec promptitude et éclat -; il inaugure ce jeudi les sections que le grand public pourra désormais visiter tous les jours ; il tient à en offrir, comme un hommage de bienvenue, à tous les délégués de la Conférence impériale, la visite, passionnante, qui stimule à une action puissante et complexe. Car un Musée permanent des colonies doit être en même temps un musée d'art recueillant la beauté qui émane de ces merveilleux pays, un reliquaire d'histoire et un foyer d'avenir, ou la présentation décorative des produits, frappant nos industriels et nos commerçants métropolitains, électrise les dons d'invention de notre nation vers l'enrichissement de la France par son Empire.

Le grand hall d'honneur, où l'architecte Laprade a voulu évoquer tout de suite la majesté de cet Empire, recouvre l'aspect somptueux qu'il revêtait pendant exposition. La durée et la solennité de notre expansion coloniale s'y attestent par de magnifiques tapisseries des XV^e, XVII^e et XVIII^e siècles : la *Découverte d'une île, pièce unique, est le plus vieux chef-d'œuvre français à motifs exotiques*.

C'est un document de forte signification : les indigènes qu'on a voulu y représenter n'y figurent pas sous des traits simiesques, mais, — par une inspiration chevaleresque qui est précieuse indication pour nos nombreux peintres et sculpteurs boursiers de voyage aux colonies, — avec une beauté et une noblesse saisissantes.

Des aubussons de Louis XIV font resplendir des décors chinois ; Boucher et Pillement, des « fêtes galantes » orientales.

L'art contemporain est présent par des sculptures de types indigènes ou faunes d'outre-mer dus à Gauguin, Perrault-Harry, Barberis, Bugatti, Christophe, Anna Quinquaud, Vu-Cao-Dam. Le Trocadéro s'honneure d'être « le Temple de l'homme » : le Musée des colonies s'appliquera à devenir la galerie des Races, dont la France assure la renaissance. Notre art, instinctivement, tend à en discerner, et par là à en développer l'aristocratie si fière jusque dans leurs plus touchantes modesties et familiarités.

La section historique, enrichie du fonds laissé par la Rétrospective de M. Duchêne, est à se compléter chaque jour par la générosité des familles de nos grands chefs coloniaux : des croisés jusqu'à Lyautey. elle déploie les pages valeureuses de notre épopee d'outre-mer.

Voici les découvreurs : Jacques Cartier, nos illustres pionniers de l'Ohio et du Mississippi, l'essor de Richelieu et de Colbert, la Compagnie des Indes, les souvenirs pathétiques de la geste africaine de Napoléon, des Pyramides à Sainte-Hélène, la floraison des vieilles Mascareignes et Antilles, la conquête royale de l'Algérie et

l'extension républicaine en Afrique du Nord, la progression en Afrique occidentale : en face des Grands Blancs héros de la bonté, Caillé, Faidherbe, Gouraud, Marchand, apparaissent les Samory et les Béhanzin dont ils abattirent la férocité légendaire.

Des dioramas, par des scènes pompeuses, font comprendre quelle est notre action en Indochine : une véritable résurrection par notre administration des civilisations qui, jadis, s'y épanouirent. Le secteur Gallieni est complet et touchant : la jeunesse aimera' promener ses yeux vifs du flançane de la pacification, qui servit au général pour ses tournées intrépides et paternelles, à la tragique cage en bois où fut enfermé le Roghi, symbole des barbaries préhistoriques auxquelles met fin notre progression. De cette avenue triomphale où le visiteur, petit écolier ou artiste mûri, voit surgir un à un la plupart de nos grands généraux, comment ne sortirait-il pas un vivifiant art historique colonial ?

Une charmante salle Paul-et-Virginie est dédiée au plus célèbre des romanciers qui révéla à l'univers le charme idyllique de nos vieilles colonies : tableaux, vignettes déroulant la vie de Virginie de sa naissance au naufrage, ravissantes toiles de Jouy, papiers peints qui enchantaien nos logis il y a cent ans, correspondance de Bernardin de Saint-Pierre relative à l'édition de son chef-d'œuvre.

Une mélodieuse terre cuite originale exécutée, à Rome, par Carpeaux fait vivre la scène d'adieu où Virginie pose languissamment sa tête sur l'épaule de l'adolescent. Parallèlement à une rarissime collections de lithographies de l'artiste mauricien Pitot, les sites de l'île célèbre sont représentés par des toiles qu'y vient de peindre M^{me} Thoinot. Le roman fait fleurir l'art à l'ombre auguste de l'Histoire.

L'Inde fabuleuse apparaît dans un important mobilier dont la sculpture s'amenuise en des statuettes polychromes, miniatures, cuivres, bijoux, ivoires, voiles. Y domine un admirable triptyque de primitif hindou dont les dorures et teintes fanées ont la discrète opulence des vieux tapis d'Orient. Les lettrés auront la révélation des aquarelles de Victor Jacquemont, correspondant et collaborateur de Stendhal : ce célèbre savant-voyageur fut, comme son autre ami Mérimée, un exquis dessinateur qui fixa avec une précision ingénue le souverain hiératisme des types asiatiques. Ainsi le musée donne l'idée de ces intérieurs orientalistes, comme aimait à les peindre nos Delacroix, que constituent aussitôt là-bas les Français, nés artistes et amoureux d'exotisme.

Suivant l'exemple du Louvre, une salle est réservée aux dons récents : fétiches, masques, statuettes d'art noir, aujourd'hui si à la mode à Paris, livres de voyage, albums du XVIII^e siècle, visage d'esclave nègre peint par le baron Gros, scènes d'Algérie ou d'Afrique équatoriale, sierras exotiques, Salazes de Lucie Couturier, Mouillot, Adler, Ménardeau, Launois, Bernard, Escholier.

Autant d'invitations au voyage qui composent la plus séduisante invite à de nouveaux dons : elle ne peut manquer de déterminer des vocations de mécènes parmi les héritiers des notables colons et hauts fonctionnaires. Le fils d'Odilon Redon, marié à une Réunionnaise, vient d'offrir l'effigie, par Manet, de sa tante, Juliette Dodu, l'héroïne de Pithiviers. Une vitrine est consacrée à Leconte de Lisle : masque mortuaire pris par Denys Puech, premières éditions, iconographie et romantiques lithographies locales où s'immortalise le Bourbon de sa jeunesse.

L'art est le portique de l'économie.

De nombreux travaux d'aménagement sont en cours pour l'installation d'une importante section économique dont se préoccupe avec sa fervente compétence, M. Prudhomme, directeur de l'Institut d'agronomie coloniale, ainsi que des sections géographique et touristique. Elles compléteront cette pittoresque synthèse, encyclopédie vivante de notre immense domaine.

M. Rollin veut en faire le grande Livre d'or où la jeunesse des trois enseignements : primaire, secondaire, supérieur, Qui, en ces temps d'inquiétude, s'interroge sur ses destinées. viendra apprendre et prendre le goût des belles croisades futures d'humanité.

Marius-Ary Leblond.

LA RENAISSANCE DU MUSÉE DES COLONIES

(*Le Matin*, 17 janvier 1935, p. 10, col. 3-4)

C'est cet après-midi que M. Louis Rollin, ministre de toute notre France d'outre-mer, va inaugurer plusieurs sections du musée des Colonies, à la porte Dorée. C'est à partir d'aujourd'hui que ce musée, trop longtemps fermé, va rouvrir ses portes et montrer au nombreux public qui ne manquera pas de le visiter les merveilles historiques de chacune des parcelles de la grande France.

Car notre musée des Colonies, dont le nouveau conservateur, M. Ary-Leblond, est un colonial, a retrouvé sous cette direction sa brillante jeunesse du temps de l'exposition de 1931.

La section historique, complètement réorganisée et enrichie de dons nombreux, est la plus splendide fresque de l'ensemble de nos colonies, depuis les premiers bégaiements des croisades jusqu'au Maroc de Lyautey, en passant par le Canada de Jacques Cartier, les Indes de Dupleix, l'Algérie du duc d'Aumale et de Bugeaud, l'Indochine de Jules Ferry, le Dahomey de Dodds, l'Afrique de Binger, de Mangin et de Marchand, et le Madagascar de Joffre et de Gallieni.

Une salle, baptisée la salle des Indes, réunit un merveilleux mobilier en bois sculpté, de délicates sculptures en ivoire, une collection de fort rares fétiches, une série incomparable d'aquarelles de Victor Jacquemond (1830) et quelques beaux bijoux ciselés. Une autre salle, celle de Paul et Virginie, commémore le premier roman qui initia le public aux charmes des îles Fortunées. Dans un décor, à la fois amusant et rare, de papiers peints du début du XIX^e siècle qui rappellent l'histoire de Paul et Virginie, on y trouve rassemblé tout ce qui a trait au populaire roman de Bernardin de Saint-Pierre vieilles éditions de ce livre, autographes de l'auteur, maquette de Carpeaux, représentant Paul et Virginie, toiles de Jouy frappées aux épisodes du roman, collection de lithographies coloniales de Titot, mobilier d'inspiration européenne confectionné dans les îles, aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Avec son hall d'entrée orné de vieux meubles et de tapisseries, le musée des Colonies, tel qu'il est dorénavant présenté aux visiteurs, peut devenir une des plus intéressantes et des plus instructives attractions de la capitale.

AVONS-NOUS ENFIN UN MUSÉE DES COLONIES ?

(*Le Monde illustré*, 2 février 1935, p. 8)

Une curieuse reconstitution au Musée des Colonies : Une négresse annonce à Joséphine de Beauharnais, jeune fille, qu'elle deviendra impératrice

TOUT le monde a gardé le souvenir du magnifique palais qui, construit lors de l'exposition coloniale de Vincennes, fut conservé pour abriter un futur et indispensable musée des Colonies. Nulle création ne semblait plus utile et chacun convint qu'elle manquait pour réunir les collections et les documents sur notre magnifique empire d'outre-mer.

Fort bien ! mais quand il fallut savoir ce qu'on allait mettre dans le beau monument, les difficultés commencèrent. Pour le rez-de-chaussée, l'affaire était simple. L'exposition y avait aménagé un aquarium que le succès consacra rapidement.

Il n'y avait rien de mieux à faire que de lui laisser cette destination en complétant l'ensemble par tout ce qui concerne la pêche aux colonies.

Mais les salles des étages supérieurs, celles surtout du premier étage, avec leurs hautes fenêtres, leurs belles proportions, appellent des sujets de qualité. Il ne pouvait être question d'y présenter — sous prétexte de documentations — les bocaux contenant des graines exotiques, les quelques tissus poussiéreux ou les photographies décolorées qui, pendant tant de lustres, garnirent les vitrines de l'office colonial, dans la Galerie d'Orléans au Palais Royal. Ce qu'il fallait, c'était un musée attrayant, vivant, où le public prît plaisir à venir.

On ne pouvait non plus présenter des œuvres d'art indigène : c'eût été faire une inutile concurrence au musée d'Ethnographie si remarquablement organisé.

Le fonds le plus sûr des collections était constitué par ce qui était resté de l'Exposition coloniale et notamment par un nombre important de dioramas faits à cette occasion et dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont pour la plupart d'un goût et d'une qualité artistique très relatifs.

Cela ne pouvait suffire à faire un beau musée des Colonies.

L'incertitude aussi subsistait quant au choix du conservateur. Pendant quelque temps, il y eut un conservateur officieux ³, dont l'activité et l'intelligence s'employèrent à mettre un peu d'ordre et un commencement de réalité dans tout ce chaos.

Il réussit même il y a deux ans à entr'ouvrir un étage du somptueux musée. Nous disons « entr'ouvrir », car il n'y eut pas d'inauguration officielle et l'état des collections s'y avéra assez embryonnaire. Ce pittoresque état de choses faisait dire au conservateur officieux : « C'est un musée shakespearien. Quand Shakespeare jouait ses œuvres dans un décor trop élémentaire, on accrochait une pancarte sur la scène, afin de préciser : Ceci est une forêt, ceci une place publique. Eh bien ! ce musée est un peu la même chose : une place vide avec une mention manuscrite — le nom d'une colonie — indique qu'il y aura là, un jour, des documents concernant cette colonie. »

Malgré ces trous, l'ensemble commençait cependant à se constituer et à prendre forme. Les mannequins, vêtus de vieux uniformes de troupes coloniales faisaient la haie pour le visiteur ou jalonnaient son itinéraire ; aux murs, les cartes et les photographies constituaient l'essentiel et résumaient des siècles d'héroïsme et de conquêtes.

L'an passé, la naissance du musée passa à une nouvelle phase, celle-là définitive pour sa création durable : on nomma un conservateur, c'est à l'excellent écrivain Ary Leblond* qu'échut cette lourde direction. Nul plus que lui ne méritait ce poste. Né dans l'île de la Réunion, très au courant de toutes les questions coloniales, tant au point de vue indigène que dans leurs rapports avec la métropole, écrivain apprécié, critique d'art ayant aimé et défendu de grands artistes et notamment Odilon Redon, Ary Leblond va pouvoir faire du Musée des Colonies une maison véritablement vivante où il saura donner toute la mesure de son intelligence et de son goût.

Pour fêter leur entrée dans cette grande maison, il a d'ailleurs eu le beau geste de léguer à son musée sa propre collection et tout ce qu'il avait pu réunir sur des sujets qui lui sont chers ; aussi, dès son ouverture, le musée des Colonies est marqué d'une note d'art de grande classe qui justifiera vite son prestige. Aux souvenirs sur Leconte de Lisle, aux œuvres de Manet, Gauguin, Henri Regnault, du baron Gros, ainsi groupées, s'ajoutent les belles décos qui font partie du décor fixe du palais et le très bel ensemble que le maréchal Lyautey et le gouverneur général Olivier avaient commandé au peintre délicat Francis Smith pour conserver un souvenir vivant de l'exposition coloniale.

Francis Smith, avec son talent subtil et nuancé, sensible en même temps que précis, comme le serait un Teniers du vingtième siècle, a fixé en cette circonstance avec habileté et infiniment de goût une manifestation particulièrement brillante de la vie parisienne en ces dernières années. En quelque trente toiles, il a réussi à nous garder ce souvenir d'une belle manifestation d'art et de propagande coloniale.

3 Gaston Palewski.

Dans les diverses autres salles, on trouve, groupés par colonies, tous les souvenirs émouvants et parfois puérils qui peuvent rappeler les victoires ou défaites d'outre-mer, l'héroïque acharnement des conquérants et celui non moins ardent, souvent désespéré, de ceux qui succombèrent.

Maison de gloire et d'art, le Musée des Colonies vient d'ouvrir ses portes.

O. REYMOND.

COURS & CONFÉRENCES
(*L'Œuvre*, 5 février 1935, p. 7, col. 5)

— Dimanche, 10. à 10 h. 15, porte Dorée, présentation du Musée de la France d'outre-mer, par M. Ary Leblond conservateur, et hommage à Bernardin de Saint-Pierre.

LA VIE COLONIALE
L'Inde au musée des Colonies
par Marius-Ary LEBLOND,
de l'Académie des sciences coloniales
(*Le Petit Parisien*, 17 février 1935, p. 8, col. 3-4)

Ce mot d'Inde, depuis longtemps fabuleux, a gardé un scintillant prestige dans la nation française qui n'a pas oublié les exploits de nos amiraux et de nos grands gouverneurs ; mais, à tort, beaucoup croient qu'il ne nous reste plus de notre ancien Empire que des comptoirs d'un médiocre intérêt. Le Musée des colonies présente en ce moment des salles indiennes donnant une vision magnifique de ce pays qui fut, dès le XVII^e siècle, le pôle magnétique de notre expansion coloniale. Tout en constituant un reliquaire émouvant de notre passé, elles multiplient les suggestions pour notre avenir et nous révèlent de précieuses possibilités.

Ce qui, par-dessus tout, frappe le flot sans cesse renouvelé des visiteurs de cette exposition, dont le succès est vif, c'est le mobilier. L'Inde les émerveille, dès le hall d'honneur, par un splendide ensemble du XVIII^e siècle, don de M. Jouau du Breuil, composé de canapé, divan, fauteuils, tables, secrétaires d'inspiration française exécutés à Pondichéry par des artisans hindous. Ceux-ci, même quand on leur confie des modèles d'un style très déterminé, se livrent à la fantaisie luxuriante de leur propre sentiment décoratif : ils agrémentent le Louis XV et le Louis XVI d'une profusion tropicale de motifs de feuillages, fleurs et fruits empruntés à la flore locale.. Dans la teck imputrescible, qui est en quelque sorte le chêne de cette Asie équatoriale, ils sculptent les scènes tirées de leur grandiose architecture religieuse Buffets, dressoirs, tables s'historient ainsi de l'Illustration de leurs temples : grouillement de lions stylisés, de prêtres rituels et de bayadères dansantes. Œuvre à la fois massive et minutieuse, orfèvrerie de bois ! La conservation du Musée, selon l'esthétique des Hollandais, au milieu de ces tonalités sombres, insère des simbos de cuivre dont les tons lumineux font un orchestre de fins éclairs. De rutilants madras s'étalement aux murs en queues de paon où rayonnent des patelles de métal.

Ainsi apparaît là la variété du luxe asiatique. On a l'impression à la fois de la richesse imposante de la Société et de la délicatesse d'un Art qui raffine la sculpture à l'égal de la miniature. Ce double caractère ne se manifeste pas moins dans le second ameublement des salles proprement indiennes laissé au Musée par la pavillon de nos établissements à l'Exposition de 1931 où M. Jo-Ginestou avait composé un assemblage si esthétique. Il est le centre, si on peut dire, vivant de l'exposition actuelle. Un rarissime

triptyque de peinture le rehausse encore de tout son prix de véritable icône où les tons or, verte, rouges, patinés, de la pâte colorée se subordonnent à une mosaïque de pierreries tenant lieu de colliers, pendentifs et bracelets. La foule, regardant la déesse aussi stylistiquement chargée de graisse que de gemmes, s'étonne de cette opulence de parure et de parade rituelles.

Les bijoux ont toujours joué grand rôle théâtral dans la civilisation hindoue : on en a recueilli de curieux qui attestent les uns l'influence arabe, d'autres l'*Influencia* de notre style Louis XVI. Ivoires et statuettes, bois et terres cuites représentent surtout les diverses professions du menu peuple. Là, l'artisanat domine, mais porté au joli, à la mièvrerie : sorte de Sèvres plébien de l'Inde, Une autre collection, du gouverneur Merwart, constitue tout un Panthéon bariolé de figurines qui, promenées sur les chars des processions, scintillent au soleil avec un coloris d'Épinal oriental. À l'entour, la décoration murale où le peintre Montassier s'inspira des scènes de la mythologie hindoue, donne intelligemment place au bœuf, aux scènes de labour et au travail des rizières. M. Truitard, directeur de l'Agence des colonies, a offert, avec une vaisselle de cuivre, les agrandissements photographiques qui font connaître pagodes, scènes de marchés et de familles. Ainsi c'est la vie, la vie tout entière de notre Inde, qui se présente à nous dans sa complexité pittoresque et touchante.

L'art illumine l'ethnographie. Pour ajouter à l'intérêt scénique de ces salles indiennes un attrait particulier pour l'élite lettrée et une commémoration de l'Inde romantique mise en honneur chez nous il y a un siècle par nos Burnouf, le Musée a demandé à M^{me} et M. Jacquemont du Donjon de bien vouloir prêter leur collection d'aquarelles et dessins de notre grand voyageur et savant Victor Jacquemont. Aussi fin artiste du crayon et du pinceau que son ami Mérimée, Jacquemont, qui fut aussi le collaborateur de Stendhal, a fixé dans une précision ingresque le charme princier de la race aryenne, qu'il s'agit des chefs royaux, d'artisans ou de paysans : des vitrines montrent les originaux de ses introuvables albums de lithographies qui servirent de commentaire imagé à sa *Correspondance* et à son *Journal*, très souvent depuis réédités. Toutes ces pièces sont expliquées par une notice très précise rédigée par l'excellent biographe belge Pierre Maës, dont le *Jacquemont* a été célébré comme l'une des plus remarquables œuvres de la critique l'an dernier. Cette exposition fait apercevoir que dans nul autre pays que la France, l'Inde n'a trouvé au XIX^e siècle de plus respectueux et enthousiastes admirateurs et révélateurs de son génie.

Un musée doit savoir grouper, autant que des œuvres, les personnes et personnalités des principaux collectionneurs, hommes de goût qui se passionnent pour telle ou telle de nos colonies. Ces salles indiennes bénéficient des prêts, par exemple de M. Gangnat, le fils du célèbre collectionneur de Renoirs, qui a rapporté de nos Pondichéry et Chandernagor des cachemires, voiles pailletés, broderies, tapis de velours sertis d'or servant à orner les éléphants de parade, miniatures indiennes sœurs des persanes ; de M^{me} Joulia, dont on a admiré, avec la table sculptée, le merveilleux coffret d'ivoire à incrustation d'ébène, la somptueuse épée de rajah.

Que ne possède-t-on à l'usage des dauphins de notre démocratie, pour conseiller leurs voyages et les orienter vers cet Orient encore français, de beaux livres de grande écrivains français ! Nous n'avons certes pas oublié les mélodieuses et caressantes pages que Pierre Loti a vouées à notre Mahé, mais il n'a laissé d'importante œuvre sur l'Inde que *l'Inde sous les Anglais*. Comme Loti, nos romanciers, nos savants, nos sociologues, les Darmesteter, les Albert Métin, les Francis de Croisset ont consacré leur talent à célébrer ou critiquer l'Inde anglaise. Qui, au XX^e siècle, nous donnera enfin une *Inde avec les Français* où s'atteste la fraternité des génies de nos deux races qui sont les plus intimement et radieusement aryennes de l'univers ?

COURS ET CONFÉRENCES SCOLAIRES AU MUSÉE DES COLONIES
(*Excelsior*, 14 mars 1935, p. 8)

Photo de l'assistance.

M. Louis Rollin, ministre des Colonies, a procédé hier à l'inauguration d'une série de cours et conférences qui seront faits pour les enfants des écoles de Paris et de la banlieue. De nombreux garçons et fillettes vont ainsi pouvoir assister à de bonnes leçons de choses en face des merveilleuses collections rassemblées au Musée des Colonies. Gageons que la perspective d'aller au Musée des colonies créera une certaine émulation parmi les jeunes. (Photographie *Excelsior*.)

Madagascar
au Musée des Colonies
(*Comœdia*, 2 avril 1935, p. 3, col. 1)

Le Musée de la France d'Outremer organise, ainsi que nous l'avons brièvement annoncé. en ce moment, pour l'ouvrir mi-avril, une importante exposition de Madagascar. On sera agréablement surpris par l'ample place qui y sera faite à l'art à côté de la représentation historique et économique. Qui pourrait se douter que nous pouvons déjà compter une vingtaine d'artistes de France qui ont peint et sculpté paysages et types de la Grande Île : Barberis, Bergerot, Chevaine, Dumoulin, Faurec, Frémont, Léone Georges-Lapidus, du Gardier, Le Scouëzec, Liotard, Mouillot, Saldo, Savignac, Worms, etc. Le gouverneur général Cayla complétera ce bel ensemble par l'envoi des peintures, aquarelles, gravures, sculptures, œuvres d'artistes indigènes, primées à la dernière Exposition Artistique de Tananarive. Et il y aura une riche rétrospective de ce qui a été écrit sur Madagascar de Flacourt (XVII^e siècle) à nos jours

Une exposition sur Madagascar va s'ouvrir au musée de la France d'outre-mer
(*Le Petit Parisien*, 24 avril 1935, p. 4, col. 2)

Au musée de la France d'outre-mer s'ouvrira, le 1^{er} mai, une exposition de Madagascar.

Le centre attractif en sera l'envoi du gouvernement général de Madagascar : peinture, sculptures, objets d'art décoratifs, lambas et tissus indigènes primés à la dernière exposition de Tananarive. On y verra aussi un choix de peintures et de sculptures dues à une vingtaine d'artistes de France inspirés par le pittoresque de la Grande Île. Une rétrospective constituée, par le savant Guillaume Grandidier, fils du premier explorateur de Madagascar, Alfred Grandidier, déroulera l'histoire de notre colonisation depuis le XVII^e siècle. On remarquera particulièrement une collection d'admirables vues de Mantasoa, offertes par M. Yvan Manhes, illustrant l'activité du grand Jean Laborde. Parallèlement, une rétrospective littéraire, organisée par M^{me} Valriant, déléguée de la Société des romanciers coloniaux, recueillera les principaux ouvrages relatifs à la colonie. Cette section consacrera une place spéciale à la commémoration du puissant écrivain Charles Renel. Elle a été confiée aux soins de sa veuve.

Les richesses naturelles de la Grande Île : or, pierres précieuses, graphites, bois précieux, produits économiques de tout genre, seront présentés dans un surprenant décor ou apparaîtront les plus beaux lémuriens de l'océan Indien, prêtés par la Muséum de Paria. L'illusion qu'auront les visiteurs d'être transportés sur les hauts plateaux, dans les forêts et sur les lagunes de notre continent austral, sera complète, car ils entendront en passant de région sa région, les chants et les chœurs des races les plus musiciennes.

ART ET CURIOSITÉ

Au musée des colonies
(*Le Temps*, 25 avril 1935, p. 4, col. 1)

Le musée des colonies organise à partir du 1^{er} mai une exposition de Madagascar : œuvres d'artistes indigènes et d'artistes de France. À l'aquarium : Exposition du poisson exotique vivant et sa représentation décorative.

M. Louis Rollin inaugure l'exposition de Madagascar au musée des colonies
(*Le Journal*, 1^{er} mai 1935, p. 2, col. 1-2)

Un coin du « parc » aux crocodiles

Au musée permanent de la France d'outre-mer, M. Louis Rollin, ministre des colonies, a inauguré officiellement, hier après-midi, à 15. heures, l'exposition de Madagascar. Le ministre, qui était accompagné de M. Darras, directeur des beaux-arts de la Ville de Paris, et du capitaine Falleur, son officier d'ordonnance, a été accueilli au seuil du palais par M. Ary Leblond, conservateur du musée, entouré de nombreuses personnalités, parmi lesquelles on remarquait notamment MM. Gruvel et Besnard, directeur et directeur adjoint de l'aquarium, Galbez, commissaire général, Prud'homme, directeur des bois coloniaux, plusieurs parlementaires et diverses personnalités coloniales.

Les officiels, après s'être arrêtés devant toutes les pièces de la splendide collection qui retrace magnifiquement l'histoire de la Grande île, visitèrent l'aquarium, situé dans les sous-sols du palais et où d'innombrables visiteurs pourront admirer les plus beaux spécimens de poissons, obligamment prêtés par le Muséum d'histoire naturelle de Paris.

LES FÊTES ET LES EXPOSITIONS
de la Semaine coloniale de 1935
(*Le Journal*, 20 mai 1935, p. 2, col. 1-2)

Ajoutons, pour être complet, deux visites intéressantes, l'une des collections coloniales, au musée des colonies, des élèves des grandes écoles, l'autre de la riche bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle sous la direction de M. Bultinghaire.

LE GALA DE LA FRANCE D'OUTRE-MER AU MUSÉE DES COLONIES
(*Le Journal*, 26 juin 1935, p. 5, col. 5)

Comme un énorme et mystérieux coffret d'ivoire ciselé par des magiciens exotiques, le Musée d'outre-mer resplendit dans la nuit. Des gourmiers d'épopées africaines font la haie sur le vaste escalier d'honneur.

Le président de la République qu'accompagne M. Fernand Bouisson, président de la Chambre des députés, est accueilli par M. Louis Rollin, ministre des colonies, Fabry, ministre de la guerre, et le général Denain, ministre de l'air.

À l'issue du dîner, la musique beylicale, qui a fait tout exprès et pour la première fois le voyage de Tunis à Paris, succède à la musique des zouaves. Et c'est une incantation cuivrée, obsédante, qui semble un perpétuel et tumultueux vertige de foi.

Puis l'Art de Paris et ses plus illustres vedettes vont évoquer, à leur tour, les fastes coloniaux de la France, susciter la féerie d'outre-mer, mêler la légende à l'histoire.

Sur la scène, après l'embarquement de saint Louis pour Tunis, Paul et Virginie s'extasient sous les ombrages énamourés de La Réunion. Dupleix et la Begum rencontrent le roi Chanda Cahib, Joséphine Tascher de la Pagerie est encore Martiniquaise avant d'être M^{me} de Beauharnais, puis impératrice de France.

Voici Faidherbe au Sénégal et la Syrie inspirant Lamartine. Le duc d'Aumale fait ensuite son entrée dans Alger et Savorgnan de Brazza s'aventure dans la forêt équatoriale, Madagascar, l'Indochine, Pierre Loti, Rarahu et Tahiti et, enfin, la grande ombre qui plane sur toute cette fête prestigieuse, le maréchal Lyautey.

Quel plus bel éloge pourrions-nous faire de cette nuit à laquelle présida notre ministre des colonies, M. Louis Rollin, si ce n'est de dire qu'elle fut vraiment digne de cet éminent patronage posthume.

LÉON RUTH.

L'inauguration du buste du [général Marchand](#)
(*Le Journal*, 13 juillet 1935, p. 2, col. 2)

La mémoire du glorieux général Marchand, héros des conquêtes africaines et de Fachoda, héros aussi des batailles de la Champagne et de la Somme, a été célébrée, hier après-midi, à 15 heures, au musée permanent des colonies, en une émouvante manifestation.

Entouré d'une très nombreuse assistance, de personnalités politiques et militaires, où l'on remarquait notamment le général Pelletier, président des anciens combattants coloniaux, les grands Africains que sont les généraux Gouraud, Claudel, Dufieux, Bührer, Trentinian, Expert-Bezançon, Jauneau, Normet, Emily, MM. Boulard, vice-

président du conseil municipal, Bourdaries, etc., et M. Ary Leblond, conservateur du musée des colonies, M. Louis Rollin, ministre des colonies, a inauguré le buste de Jean-Baptiste Marchand, œuvre du sculpteur Moreau-Vauthier. que lui a remis le général Pelletier.

Au cours de son discours, le ministre des colonies a notamment déclaré :

— Que dire devant ce grand silencieux dont toute la vie fut consacrée à l'action ?

À la vérité, il y a des noms qui sont si riches de sens, de substance, de lumière, de rayonnement, si puissamment évocateurs qu'ils se suffisent à eux-mêmes et se passent de commentaires. Le nom de Marchand est manifestement de ceux-là Il est entré vivant dans la légende, Il a été l'un des plus grands conquérants à qui nous devons notre empire. Il a été un chef dans la plus haute et noble acception de ce terme.

Ainsi, dans la galerie d'histoire du musée permanent des colonies, figurera désormais, aux côtés des généraux Gallieni et Mangin, le buste du général Marchand, admirable figure de l'histoire coloniale française, et le clairon de Fachoda. avec lequel, pour la circonstance, un soldat de couleur fit entendre la sonnerie « Au drapeau ! »

Au Musée de la France d'Outre-Mer
Le tricentenaire des Antilles
(*L'Œuvre*, 17 octobre 1935, p. 5, col. 6-7)

Demain sera inaugurée au Musée de la France d'Outre-Mer (Porte Dorée), une exposition de « Trois siècles de colonisation française aux Antilles », qui comprendra, outre une section caraïbe, formée de tous les vestiges recueillis par les premiers explorateurs, et une section descriptive déroulant par l'image, la sculpture, le décor, l'histoire des possessions françaises, une section artistique constituée par M. Ary Leblond, conservateur du Musée. On y verra une rétrospective du peintre Théodore Chassériau, d'origine antillaise, de Pissarro, originaire de Saint-Thomas, île danoise des Antilles, de Paul Gauguin, de Paul Merwart, mort en 1902 dans la catastrophe du Mont Pelé, alors qu'il peignait l'éruption du volcan.

M. Louis Rollin inaugure l'Exposition rétrospective et artistique
des Antilles et de la Guyane
(*Le Matin*, 19 octobre 1935, p. 5, col. 5)

M. Louis Rollin, ministre des colonies, a inauguré, hier après-midi, au musée de la France d'outre-mer, avenue Daumesnil, l'Exposition rétrospective et artistique des Antilles et de la Guyane, organisée par le comité du tricentenaire du rattachement des Antilles et de la Guyane à la France, dont M. Henry Bérenger ambassadeur, sénateur de la Guyane, est le président.

Le ministre, accompagné de son officier d'ordonnance, le commandant Barberot, fut reçu, à son arrivée au musée, par M. Henry Bérenger et les membres de son comité ainsi que par MM. Ary Leblond, conservateur ; Lémery et Deloncle, sénateurs ; Delmont, Candace, Monnerville et Degraeve, députés ; l'amiral Lacaze ; les deux petits-fils de M. Schoelcher, libérateur des esclaves ; le commandant Khanzadian et de nombreuses personnalités coloniales. M. Louis Rollin parcourut les diverses et intéressantes sections de cette importante exposition, destinée à consacrer historiquement les fêtes du tricentenaire, des Antilles. On y voit une section caraïbe, formée de tous les vestiges qu'ont trouvés nos premiers voyageurs et explorateurs, de la mystérieuse civilisation qui nous précéda aux Antilles ; une ample section déroulant par le tableau, le buste, la miniature, l'image, les armes, le costume, le mobilier, etc., l'histoire des relations de la France et de ses possessions américaines, du XVII^e siècle à nos jours ; une section de la peinture, de la sculpture et de la gravure inspirées par ses colonies aux artistes antillais et aux artistes de la métropole. C'est ainsi qu'on peut admirer une rétrospective de Théodore Chassériau, d'origine antillaise, de Paul Gauguin, qui, avec son ami Laval, séjourna à la Martinique avant d'aller vivre et mourir en Polynésie ; de Pissarro, originaire des Antilles danoises ; de Paul Merwart, mort en 1902, dans la catastrophe du mont Pelé, alors qu'il peignait l'éruption du volcan ; et d'Antoine Rabardelle, professeur de dessin au Lycée de la Martinique.

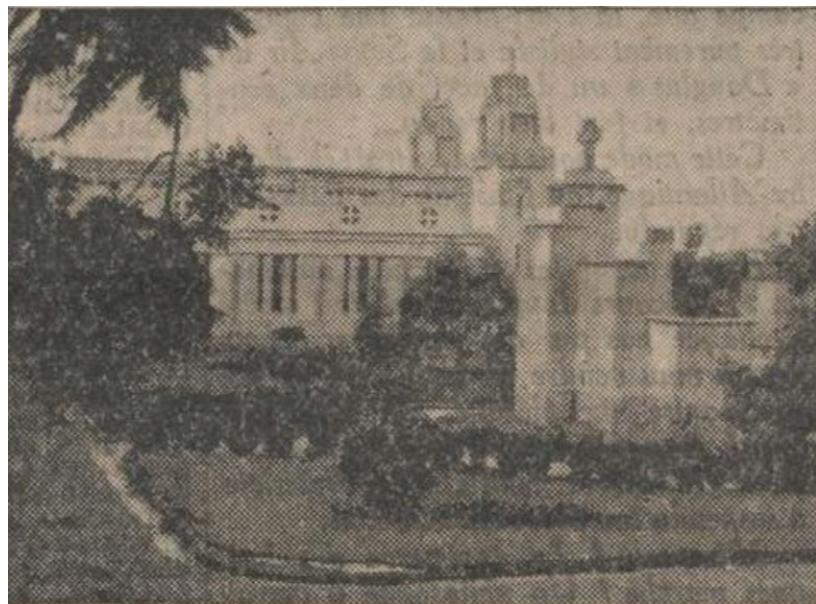
Une place importante est réservée dans cette exposition à l'urbanisme colonial et l'on voit comment l'administration française a tâché de réparer les méfaits de l'éruption du mont Pelé (1902) et du cyclone de la Guadeloupe (1928).

Une rétrospective littéraire permet également de juger de l'abondance et de la qualité des ouvrages concernant les Antilles, du XVII^e siècle à nos jours. Cette section est heureusement complétée par un rayon de numismatique. Enfin, une section

économique réunit les produits de la flore et de la faune antillaises. Cette exposition est ouverte jusqu'au 18 novembre.

Avant de se retirer, M. Louis Rollin inaugura la nouvelle section économique du musée de la France d'outre-mer, qui comprend, sous la forme parlante et instructive de dioramas, la nomenclature de tous les produits de nos colonies.

Antilles et Guadeloupe d'autrefois au musée de la France d'outre-mer
(*Le Journal*, 19 octobre 1935, p. 7, col. 2-3)



ÉGLISE ET MONUMENT AUX MORTS DU LAMENTIN (GUADELOUPE).

Très prochainement vont avoir lieu des fêtes grandioses, organisées sous la présidence de M. Henry Bérenger, ambassadeur de France et sénateur de la Guadeloupe, pour célébrer le tricentenaire de l'annexion des Antilles et de la Guyane à la France.

Hier a été inaugurée par M. Louis Rollin, ministre des colonies, une exposition rétrospective qui évoque, à l'aide de peintures, de gravures, de sculptures et de documents artistiques ou ethnographiques, l'histoire de la colonisation de ces terres d'outre-Océan.

C'est d'abord une ample section caraïbe, composée par les soins de M. Morlet, avec le concours du musée du Trocadéro, réunissant les multiples souvenirs relatifs à la mystérieuse civilisation des Antilles avant l'arrivée de nos explorateurs ou de nos voyageurs.

Puis c'est l'histoire des relations de la France et de ses possessions américaines du XVII^e siècle à nos jours, évoquée sous la direction éminente de M. Besson, avec les prêts du musée du Louvre et de Versailles, des musées de province et de divers collectionneurs. Tableaux, sculptures, images, armes, costumes, mobilier parlent en leur langage muet d'une époque héroïque : la colonisation d'une terre découverte en 1493 par Christophe Colomb et attachée à la France en 1635 grâce à l'intervention du gentilhomme normand d'Esnambuc, à qui Richelieu permit de s'installer avec ses compagnons au fort Saint-Pierre, à la Martinique.

Voici une importante rétrospective littéraire établie par MM. Chadenat et de Lalung en ce qui concerne les ouvrages du XVII^e au XIX^e siècle, et par M^{me} Vabriant pour les œuvres datant de 1800 à notre temps.

Et, tandis que les produits de la faune et de la flore antillaises illustrent d'une façon toute particulière une section économique, c'est à la peinture, à la sculpture et à la gravure inspirées par ce riche pays tropical que revient surtout le mérite de faire vivre sous nos yeux un des plus beaux joyaux du domaine colonial français.

C'est M. Ary Leblond, l'actif conservateur du musée de la France d'outremer, qui a dirigé l'organisation de cette partie de l'exposition. Voici, avant de s'arrêter à la présentation des œuvres d'artistes contemporains, des rétrospectives de Théodore Chassériau, Paul Gauguin, Pissarro ou Paul Merwart, et quelques noms d'artistes de notre temps : Ménardeau, Gianelli, Anna-Quinquaud, Germaine Foury, Sabine René-Jean, Decaris, Germaine Casse, Bernard Lamotte, Coubine, Brenet, Baldoni, Villeneuve, Leroy, Herviault, etc.

Et, comme pour témoigner encore des possibilités de l'énergie et de la ténacité françaises, voici l'œuvre de M. Tur, architecte du musée des Colonies, qui, en six ans, depuis le redoutable cyclone qui ravagea la Guadeloupe en septembre 1928, eut mission de la reconstruire.

Plans et remarquables dessins content ce patient labeur, moderne par son objet et sa technique, mais traditionnel par ses qualités. Cent édifices nouveaux ont surgi du sol, malgré les difficultés qui n'ont pas manqué de naître quand il fallut adapter ces constructions à un pays dénué des possibilités d'avoir une architecture particulière, et plier des principes d'hygiène et de raison aux nécessités dictées par ce climat essentiellement humide et chaud.

Malgré ces limites incontestables aux facultés d'imagination, de fantaisie et d'inspiration d'un architecte, cet effort de réalisation est marqué d'une saveur originale, faite aussi du soin de composer des volumes avec harmonie et du souci d'esthétique répondant parfaitement aux destinées de ces bâtiments. Ce sont notamment le palais du gouverneur, celui du conseil général et l'hôpital de trois cents lits de Pointe-à-Pitre ; une léproserie à la Désirade ; quatre dispensaires, vingt-six écoles, sept églises, quatre palais de justice, des bureaux de postes, etc., etc. Mais cette froide nomenclature, imposée nécessairement par la limite de cet article, ne peut dire la variété, le modernisme mesuré, l'originalité de ces constructions, qui apportent à cette exposition la preuve irréfutable de l'activité colonisatrice dans un pays dont l'histoire, maintenant, se confond avec celle de la mère patrie.

ANNE FOUQUERAY.

LES ARTS

Au Musée de la France d'Outre-mer
(*L'Œuvre*, 22 octobre 1935, p. 7, col. 6)

On le dénomma, d'abord « Musée des Colonies », il est aujourd'hui définitivement, le « Musée de la France d'Outre-Mer ». Il serait à souhaiter que les centaines de milliers de visiteurs qui s'y attardèrent avec tant de plaisir il y a quatre ans lors de l'Exposition coloniale, pussent le revoir dans la p nouvelle que lui confère le tricentenaire des Antilles françaises, dont Henry Bérenger, ambassadeur de France, sénateur de la Guadeloupe, préside le Comité.

Ce tricentenaire, une double exposition, dont M. Louis Rollin, ministre des Colonies, a été l'instigateur, en déploie les fastes ; exposition historique déroulant le passé par l'objet documentaire et l'image ; exposition artistique réalisée par le conservateur même

du musée, M. Ary Leblond, avec l'esprit avisé, le goût informé qu'il ne pouvait manquer d'apporter à pareille tâche. Il n'était pas inutile qu'après avoir évoqué nos Antilles dans leurs gloires et dans le innombrable pittoresque, on rappelât qu'elles furent le berceau d'un artiste tel que Théodore Chassériau (1819-1856) ; que l'un des maîtres de l'impressionnisme, Camille Pissaro, naquit en 1830 dans une île danoise voisine des nôtres, Saint-Thomas, et que ce fut par la Martinique, en 1887, que commença l'expérience d'exotisme d'un Paul Gauguin.

Ces trois peintres différemment célèbres sont, au Musée de la France d'Outre-Mer, l'objet de rétrospectives, auxquelles s'ajoute celle qui rappelle le tragique destin du peintre Paul Merwart, mort, en 1902 dans la catastrophe du mont Pelé tandis qu'il peignait l'éruption du volcan.

A tout cela, M. Ary Leblond a voulu joindre une exposition d'artistes d'aujourd'hui, évocateurs attitrés ou accidentels des Antilles. On y remarque les œuvres de Ménardeau, Louis Bâte, Pierre Falké, Decaris, Germaine Foury, Gianelli. Et l'art d'un architecte y trouve place : Ali Tur, qui sut doter la Guadeloupe d'un urbanisme tout personnel.

L'Imagier

Expositions
(*Le Temps*, 10 décembre 1935, p. 4 col. 5)

— L'inauguration de la 3^e exposition d'aquarophilie, du poisson et de la pêche a eu lieu hier à 15 heures, dans la grande galerie de botanique du Muséum national d'histoire naturelle, sous la présidence de M. Ferry, directeur du cabinet du président de la République, accompagné de MM. Lemoine, directeur du Muséum ; Gruvel, Humbert, Allorge, professeurs ; Berger, directeur des musées nationaux ; Rousseau, directeur de l'aquarium ; Ary Leblond, conservateur du musée des colonies, etc. L'exposition comprend tout d'abord des aquariums où évoluent les plus remarquables des poissons pouvant vivre en appartement, puis une rétrospective de la pêche, une collection d'œuvres d'art, tableaux, aquarelles, sculptures, maquettes, estampes, ayant trait à la pêche et au poisson. Cette exposition pleine d'attrait est assurée d'un grand succès.

LA FRANCE D'OUTRE-MER
Le gouverneur général Reste à Marseille
(*Le Temps*, 9 janvier 1936, p. 2, col. 6)

M. Reste, gouverneur général de l'Afrique-Equatoriale française, qui avait été reçu hier matin par l'institut colonial et qui avait visité le musée des colonies, au parc Amable Chanot, a été reçu par la chambre de commerce, en séance de travail.

M. Louis Rollin préside un banquet en l'honneur du professeur Gruvel
(*Le Temps*, 2 février 1936, p. 6, col. 1)

Un banquet, que présidait M. Louis Rollin, ancien ministre des colonies, réunissait hier, dans un restaurant-de la rue Duphot, les amis et les collaborateurs de M. Abel Gruvel, directeur du Muséum national d'histoire naturelle, récemment promu commandeur de la Légion d'honneur.

À l'issue du déjeuner, de nombreux orateurs prirent la parole. M. Petit, collaborateur de M. Gruvel, retraca la carrière du professeur qui exécuta plusieurs missions sur les pêches coloniales, créateur de l'aquarium de la France d'outremer, installé au musée des colonies de Vincennes.

M. Louis Rollin s'associa à l'hommage rendu au professeur dans un discours qui fut chaleureusement applaudi.

COURRIER des ARTS

Le Sahara évoqué au Musée des Colonies (*Le Journal*, 2 février 1936, p. 8, col. 4)

Le Musée des Colonies, continuant la série des expositions dues à l'initiative de son éminent conservateur M. Ary Leblond, présente, depuis hier, une exposition consacrée au Sahara.

Ce n'est pas seulement un assemblage documentaire sur l'organisation matérielle et politique des populations de cette région africaine, mais plutôt l'évocation, à l'aide de quelques objets typiques, de la race et des mœurs des hommes qui y vivent, ou de ceux qui y ont vécu.

Les objets les plus rudimentaires côtoient ceux qui sont marqués de recherches décoratives originales, et forment une collection précieuse rapportée d'Afrique par Marion Senones et Odette de Puigaudeau, la mission Lhote, ou d'autres missions scientifiques sahariennes.

Tandis que les murs de la grande galerie du Musée présentent, avec un commentaire qui en explique l'utilité, des sacs de cuir travaillés, des nattes de lit ou de tente, des sacs de selle, des photos de Mauritanie ou des confins du Ténéré, des armes — épées ou poignards — touarègues, des pagnes, des robes, des sandales ou des vêtements de cuir, certaines vitrines abritent un curieux ensemble de vestiges de l'âge de pierre ou de l'âge de bronze, et d'autres, protègent des collections de porte-monnaie, de porte-amulettes en cuir et des bijoux, depuis les bracelets de marbre jusqu'aux cercles d'ambre ancien portés par les captives des Maures, les colliers d'ébène et d'argent ou les bracelets en perles de coquillages. Une place a été faite également aux jouets d'enfants ; elle n'est pas le moins attrayante.

Enfin, une importante présentation de tableaux, œuvres de René Pottier — peintures, aquarelles et dessins — tente de faire vivre sous nos yeux cette terre lointaine, qui, pendant cinq ans, fut soumise à ses visions. C'est après El-Kantara, Tebesbest, Touggourt, Nezla, Ouargla, Djanet, qui ont dicté à ce peintre les meilleurs thèmes d'inspiration. Ils éclairent cette exposition saharienne, du pittoresque qu'une observation patiente a saisi, et de la vivacité de leurs coloris.

ANNE FOUQUERAY.

Une exposition du Sahara (*L'Écho du Maroc*, Rabat, 3 février 1936, p. 2, col. 6)

Paris, 2 février.

M. Truitard, directeur de l'Agence économique des territoires africains*, directeur de la presse et de la propagande du ministère des Colonies, a inauguré l'exposition du Sahara au musée de la France d'Outre-Mer, à Vincennes.

La première partie de l'exposition occupe trois salles successives. On peut y admirer des peintures rupestres remarquables de mouvement, des pointes de harpon en silex et en pierre, des spécimens de différentes industries sahariennes qui existent encore de nos jours.

Dans la seconde partie de l'exposition figurent des peintures et aquarelles de René Pottier qui a séjourné pendant 5 ans au Sahara.

BREF
(*L'Œuvre*, 27 mars 1936, p. 5, col. 4)

— M. Jacques Stern, ministre des Colonies, a inauguré, au Musée de la France d'outre-mer la salle d'art khmer.

Une Grande Exposition de mobiliers en bois coloniaux
au Musée de la France d'Outre-Mer
(*La Dépêche coloniale*, 6 mai 1936, p. 2, col. 1)
[Communiqué recopié par divers journaux]

Le Musée de la France d'Outre-mer (Porte Dorée), en collaboration avec le service des bois coloniaux, a voulu, à la veille de l'Exposition de 1937, révéler au public français, la beauté, la richesse et la variété des essences de nos forêts d'Outre-mer. Il a demandé à la Chambre syndicale de l'ameublement de Paris et à la Confédération générale de l'ameublement de faire appel à ceux de leurs adhérents qui, fabricants et décorateurs, utilisent habituellement les bois coloniaux.

C'est un important ensemble de salons, salles à manger, chambres à coucher, studios, meubles de bureaux, etc., tous décorés selon une inspiration exotique, que l'on peut voir se dérouler harmonieusement dans la Galerie d'honneur du Musée. L'Indochine y est notamment représentée avec ses palissandres et ses maïdou, Madagascar avec ses ébènes variés, l'Afrique Occidentale Equatoriale et le Cameroun avec leurs acajous, aboudikro, bubinga, kewazingo, padouk, avodiré, limbo et bilinga, la Guyane avec le wacapou.

Une série de conférences dues à des spécialistes des bois coloniaux soulignera le sens et la portée de cette manifestation de propagande, d'un caractère à la fois artistique et économique, qui durera le mai à octobre.

INVITATIONS AU VOYAGE...
au musée Galliera, au Salon des artistes coloniaux, au musée des colonies.
(*Le Journal*, 13 mai 1936, p. 6, col. 3-4)

.....

Au Musée de la France d'outre-mer, l'actif conservateur, Ary Leblond, a eu l'heureuse idée de rassembler les plus beaux bois coloniaux et de nous montrer quels partis en peuvent tirer nos décorateurs.

C'est un important ensemble de salons, salles à manger, chambres à coucher, studios, meubles de bureaux, etc., tous décorés selon une inspiration exotique, que l'on peut voir se dérouler harmonieusement. dans la galerie d'honneur du musée. L'Indochine y est notamment représentée avec ses palissandres et ses maïdou ; Madagascar avec ses ébènes variés ; l'Afrique occidentale, Equatoriale et le Cameroun avec leurs acajous, aboudikro, bubinga, kevazingo, padouk, avodiré, limbo et bilinga ; la Guyane avec le wacapou.

On fera volontiers le voyage de la porte Dorée, pour voir le buffet en trac d'Indochine verni et les fauteuils en acajou d'Afrique, recouverts de maroquin, par Hoentgès ; la chambre à coucher de Saddier, en avodiré moiré de la Côte d'Ivoire, qu'ornent une sculpture de Maillol, des aquarelles de Launois ; une Femme peulhe, peinte par Claude Escholier ; la salle à manger en sappeli du Cameroun, composée par Rinck ; enfin, un beau paravent, au décor simiesque, par Lucien Broque....Cadre à souhait pour rêver à « l'Invitation au voyage ».

RAYMOND ESCHOLIER.

ART et CURIOSITÉ

Exposition Octave Morillot au musée des colonies (*Le Temps*, 23 juin 1936, p. 4, col. 6)

L'exposition d'Octave Morillot, « peintre de l'Océanie », organisée au musée de la France d'outre-mer par son actif et dévoué conservateur, M. Ary Leblond, s'étend sur près de vingt-cinq années. Débutant avec un tableau daté de 1903, elle se clôt sur une figure portant la date de 1927. Octave Morillot va d'un début où il multiplie les détails et où sa palette ressemble à celle de Gauguin, vers des sonorités de plus en plus rudes et âpres. Cet Occidental montre une âme compliquée et sensuelle. Il manié la peinture à l'huile comme la laque, dans un dessin naïf et pesant. Tout dans son œuvre et ses premiers tableaux surtout, est imprégné de littérature, non pas à la manière de Gauguin qui simplifiait et ennoblissait ses sujets en restant toujours sur le domaine du peintre, mais avec un désir manifeste de conter, de dramatiser la nature, de montrer des ciels orageux, des palmes qui se tordent comme des serpents, tout un enchevêtrement d'êtres et de végétaux. Plus tard, il gonfle, comme des outres taillées dans le bois, les seins des femmes qu'il reproduit avec complaisance et dans une sorte de hantise maladive. Une manière de charme exotique, quasi barbare se dégage de cette peinture sans finesse. Il a manqué à Octave Morillot le contact avec les artistes de son temps. Le civilisé a lutté en lui avec le sauvage volontaire, sans que jamais l'un ou l'autre ait pu l'emporter. — R.-J.

Une Grande Exposition de mobiliers en bois coloniaux au Musée de la France d'Outre-Mer (*Beaux-arts*, 10 juillet 1936, p. 4, col. 1-2)

L'exposition de mobiliers en bois coloniaux, organisée sous les auspices de M. Ary Leblond, conservateur du Musée de la France d'outre-mer, constitue une excellente démonstration qui devrait orienter nos décorateurs et nos ébénistes vers l'emploi plus fréquent de ces bois dont on ne saurait trop louer la variété et l'éclat.

Disons tout de suite que ces couleurs vibrantes et cet éclat même (du bois de Corail du Gabon, de certains palissandres de Madagascar ou de trac d'Indochine) semblent parfois un peu agressifs. Il suffirait, sans doute, d'en mesurer les effets, de ne point trop user des vernis et d'accorder ces bois avec des tissus qui assourdissent, tempèrent leur luxuriance de forêt vierge. Ils offririaient alors, à ceux qui sauraient en modérer l'éclat, des ressources d'une infinie richesse. C'est que presque tous les décorateurs, les ébénistes qui participent à cet ensemble, d'une portée considérable pour l'expansion de nos bois coloniaux, font preuve de qualités techniques artisanales de tout premier ordre, mais ils manquent assez souvent, il le faut bien avouer, de ce goût, de cette mesure qui exigent des sacrifices. Il ne s'agit point, lorsqu'on a entre les mains une belle matière, un bois moiré, soyeux, tout chamarré de noeuds et de veines, d'une couleur vive, de tirer parti brillamment de dons si largement offerts : il faut en user avec une sobriété, qui est la marque même des vraies œuvres d'art.

Ces réserves faites, il faut dire le très réel plaisir que l'on prend à parcourir cette vaste et claire galerie où voisinent salles à manger, chambres à coucher, studios, dont la décoration est tout empruntée aux thèmes coloniaux et qui manifestent un souci fort louable d'harmoniser peintures, sculptures, bibelots et tentures avec les ensembles mobiliers..

Parmi tant d'exposants, il est difficile de faire un choix ; mais l'esprit même qui a inspiré cette exposition présente une sorte d'abnégation et la meilleure louange ne consistera-t-elle point à signaler les qualités des bois employés par les artisans, puisque ce sont les bois de nos colonies qu'ils ont voulu utiliser et magnifier ici ?

La chambre de Pigeon en aboudikro de la Côte d'Ivoire, dit la beauté de ce bois poli, soyeux, légèrement veiné, et la douceur pommelée de l'amourette de la Guyane.

La chambre de Saddier est certainement une des plus agréables. L'avodiré de la Côte d'ivoire est un bois presque blanc, très moiré, avec des noeuds expressifs comme des rameaux. Les meubles sont de formes rectangulaires combinées avec des courbes doucement épanouies : ils sont présentés avec un goût et une recherche en tous points louables : un dessin de Maillot, des sculptures de Bal, un tableau de Claude Escholier. animent un des ensembles les mieux réussis de cette exposition.

Feusser et Perrin ont choisi un beau trac d'Indochine uni et sombre pour leur salle à manger dont les sculptures sont dues à L. Jallot et dont la table est garnie de napperons de M^{me} Chabert-Dupont et de verreries de Luce.

C'est encore en trac d'Indochine qu'est construit le bahut d'Haentgés, et Evrard présente une salle à manger-bureau-chambre à coucher en bois de nabi du Cameroun d'un roux clair et gai. Les meubles, pratiques et ingénieux, sont recouverts de frais raphia.

La salle à manger de Rinck en sapelli du Cameroun dit toutes les qualités sobres et profondes de ce beau bois soyeux et sans éclat. Le buffet à deux corps, avec ses tiroirs au centre, est un bon exemple d'équilibre architectural.

Pierre Petit utilise le wengué du Congo qu'il associe aux glaces bleues : ses formes sont assez discutables, mais il a le sens de la couleur. Le rideau est de M^{lle} Lehucher et de belles poteries de Jean Besnard ornent ces meubles.

René-Pierre Lambert présente un bon ensemble, bien qu'il abuse des couleurs pâles de confiserie : verts, roses, jaune crème. Il a demandé à Max Ingrand une glace aux larges treillages qui est remarquable, et sa fenêtre ronde, avec ses multiples tablettes, est d'une fantaisie charmante.

Signalons enfin les meubles d'Albert Ducrot, en trac d'Indochine : le bahut fermé par une barre de cuivre rouge a des formes simples, logiques et vigoureuses.

Aucun des bois que nous avons admirés là ne constitue une révélation : l'Exposition des Colonies avait offert une magistrale démonstration de l'exubérante splendeur que recèlent nos forêts tropicales. Mais il est des leçons qu'il faut répéter souvent pour qu'artisans et amateurs en profitent. Il faut que le choix des uns, le goût des autres, soient guidés vers ces bois coloniaux français qui se prêtent si bien aux exigences de la décoration contemporaine.

Renée Moutard-Uldry

NOTEZ CECI
(*L'Œuvre*, 24 septembre 1936, p. 7, col. 2)

— Contrairement à ce qui a été annoncé, le Musée de la France d'outre-mer et son aquarium sont ouverts le lundi, de 14 heures à 17- h. 30. Le jour de clôture hebdomadaire est le mardi.

EXPOSITIONS
(*La Journée industrielle*, 9 octobre 1936, p. 2, col. 2)

EXPOSITIONS — L'exposition de peinture du Maroc de M. R. Gowenius sera inaugurée demain à 15 h. 30. dans les locaux du Cercle suédois, 242, rue de Rivoli, par S. E M. E. Hennings, ministre de Suède, en présence de MM. Nacivet, directeur de l'Ofice du Maroc, et Ary Leblond, conservateur du Musée de la France d'outre-mer.

L'exposition sera ouverte au public jusqu'au 20 octobre de 14 h. 30 à 18 heures.

Musée de la France d'Outre-Mer
(*La Dépêche coloniale*, 12 décembre 1936, p. 2, col. 1)

Par arrêté du ministre des Colonies en date du 27 novembre 1936 ont été promus dans le personnel du musée de la France d'outremer :

(Pour compter du 21 novembre 1936.)
Au grade de conservateur de 2^e classe.

M. Merlo (Alexandre, Emmanuel, Aimé), dit Ary Leblond, conservateur de troisième classe.

(Pour compter du 18 novembre 1936)
Au grade de chef d'aquarium de 2^e classe.

M. Besnard (Wladimir), chef d'aquarium de troisième classe.

Une grande exposition du café et du thé au Musée
de la France d'Outre-Mer

À la fois artistique et technique,
elle se déroulera dans un décor coloré d'exotisme
(*La Dépêche coloniale*, 24 décembre 1936, p. 2, col. 1)

Le Musée de la France d'Outre-mer, parallèlement à des manifestations d'ordre artistique, historique, ethnographique, touristique, organise des Expositions d'intérêt économique. Après celle des ensembles mobiliers en bois coloniaux, voici l'exposition complète — la première qui ait été faite — du café et du thé provenant de nos diverses colonies. Composée par les services du Musée de la France d'Outre-mer et ceux de l'Institut national d'agronomie de la France d'Outre-mer, avec le concours des Gouvernements et des agences de nos colonies, du Syndicat des planteurs de café et de thé, du laboratoire d'agronomie coloniale du muséum, des musées et des collectionneurs, elle sera ouverte au public, le 9 janvier 1937 et se prolongera jusqu'au 10 mars.

Cette exposition comprend : 1^o Une curieuse rétrospective artistique déroulant l'histoire pittoresque du café et du thé depuis leur introduction en Europe jusqu'à nos jours. On y verra des mortiers du XVII^e siècle, des moulins à café du XVIII^e au début du XIX^e, des collections de cafetières et de théières, faïences et porcelaines du XVIII^e et du XIX^e ; de très rares pièces d'orfèvrerie ; des peintures et des gravures du XVIII^e ayant trait au café et au thé (Olivier, Boucher, Dagoty, Boilly, etc.) ainsi que des séries de dessins et d'estampes de Daumier, Monnier, Gavarni, etc. sur la vie des cafés au XIX^e siècle ; enfin un ensemble de vieux ouvrages aux savoureuses gravures.

2^o Une exposition technique qui montrera, colonie par colonie, le travail du café et du thé, la production des colons et celle des indigènes, l'activité des champs et des usines, les efforts de nos services administratifs agricoles, l'exportation d'Outre-mer, la

consommation métropolitaine. Une présentation scientifique de toutes les variétés commerciales de café et du thé importés en France permettra aux visiteurs de reconnaître que notre production coloniale peut, par sa qualité, soutenir très avantageusement la comparaison avec celle des autres pays, de réputation mondiale. Ce à quoi aideront, d'ailleurs, deux comptoirs de dégustation où seront servis du café et du thé cent pour cent français.

La reconstitution exacte de cases de planteurs indigènes, des dioramas, des peintures et des sculptures exécutées spécialement pour cette exposition par des artistes malgaches, formeront autour de cette fête, à la fois artistique et technique, de nos cafés et de nos thés, un décor coloré d'exotisme.

ENVOI AU MUSÉE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER.
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 janvier 1937, p. 9, col. 2)

Le Ministre des Colonies vient d'écrire au gouverneur général de l'Indochine : Chaque envoi à l'Institut national d'agronomie coloniale ou au Musée de la France d'outre mer, d'échantillons ou documents destinés à l'étude ou aux collections, nécessite des formalités en douane qui, à chaque instant, soulèvent des difficultés, car, dans la majorité des cas, les établissements destinataires ignorent encore le contenu exact des *colis* au moment de leur arrivée dans la Métropole.

« Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien donner les instructions nécessaires à vos service» pour assurer, en dehors de l'avis d'expédition adressé au ministère des Colonies, l' « envoi direct » à l'Institut national d'agronomie de la France d'Outre-mer d'un inventaire complet des colis et de leur contenu.

« Cet inventaire devra être expédié au plus tard par le courrier transportant les colis dont il s'agit ».

La délégation musulmane a visité à Paris
plusieurs personnalités du monde politique
(*L'Écho d'Alger*, 6 mars 1937, p. 3, col. 5)

Paris, 5 mars. — La délégation musulmane algérienne composée d'élus appartenant à tous les partis et de personnalités indigènes qualifiées représentant des groupements différents, qui séjourne à Paris depuis quelques jours, a été reçue, dès son arrivée par M. Viollette, ministre d'État, à qui elle a exprimé sa vive gratitude pour l'action constante qu'il ne cesse de mener en faveur des musulmans algériens.

Le président de la délégation, le docteur Bendjelloul, accompagné de quelques délégués, est allé déposer sa carte à la Présidence du conseil et au ministère de l'intérieur.

La délégation venue à Paris pour exprimer au gouvernement la reconnaissance des musulmans pour le projet de réformes qu'il a déposé en leur faveur et lui apporter leur adhésion unanime, a également demandé audience à divers membres du gouvernement et aux groupes parlementaires.

Elle a été reçue officiellement par M. Jules Moch, secrétaire général de la Présidence du conseil, par M. Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur, par M. Dinet, directeur du cabinet de M.

Aubaud, sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, en l'absence de ce dernier, par M. Duroux, sénateur, par MM. Rivière, ministre des Pensions, Paul Faure, ministre d'État, Monnet, ministre de l'Agriculture, Moutet, ministre des Colonies, Léon Blum,

président du Conseil, par M. de Chappadelaine et le groupe de la gauche radicale indépendante dont font partie MM. Morinaud, Saurin, Enjalbert, députés d'Algérie, par M. Pezet, président du groupe démocrate populaire et au nom de ce groupe.

[La délégation en entier a assisté à l'inauguration faite par M. Moutet, ministre des Colonies, de l'exposition du Sahara au musée permanent de la France d'outre-mer.](#)

Les délégués séjourneront encore quelques jours à Paris afin de continuer leurs démarches auprès du gouvernement et du Parlement.

PARADOXES SAHARIENS (*Annales coloniales*, 16 mars 1937, p. 3, col. 6)

Sous ce titre, M. René Pottier fera demain mercredi à 16 heures, au Comité « France-Orient », dans la grande salle de l'Institut International de Coopération intellectuelle, 2, rue de Montpensier (Palais-Royal), une conférence à laquelle sont invités tous les amis de l'Orient et du C. F. O., également conviés à visiter le 24 mars, à 15 11. 30. sous la conduite de René Potlier, son Exposition du Sahara au Musée de la France d'Outre-Mer.

Le Sahara au Musée de la France d'Outre-Mer (*Bulletin officiel du Comité France-Orient*, 4 décembre 1935, p. 10)

Une Exposition du Sahara se tient du 31 janvier au 19 avril au musée de la France d'Outre-Mer si habilement dirigé par notre collègue Ary Leblond, secondé par son distingué et jeune collaborateur M. J. Morlet, sous-chef de section du musée.

Elle se compose des documents rapportés d'Afrique par M. Henri Lhote. Au cours de sa dernière mission, le jeune explorateur a parcouru le Tassili des Ajers, l'Aïr, l'Adrar des Iforas, le Hoggar et a exécuté quelques reconnaissances géographiques dans le Ténéré. Spécialiste de l'ethnographie tanarègue, il fut membre du Comité d'organisation de la superbe Exposition du Sahara que l'on a pu admirer au Trocadéro en 1934. C'est une partie inédite de ses collections qui est présentée au Musée de la France d'Outre-Mer.

Plusieurs salles sont consacrées à l'archéologie. On y voit un important outillage préhistorique, entre autres une série de harpops en os provenant des gisements de Taferjît et de Tazerzaït. C'est là que M. Henri Lhote a exhumé les premiers des squelettes typiquement néolithiques découverts jusqu'à ce jour au Sahara.

L'ethnographie occupe une place importante. Elle constitue un ensemble d'une valeur artistique incontestable, d'une valeur scientifique non moins grande, étant donné la rareté des objets.

Quelques très bonnes gravures rupestres et photographies rendent cette superbe documentation plus précise.

La collection des peintures rapportées de la région de Djanet par M. René Pottier n'est pas le moindre attrait de cette heureuse présentation Il y a là un ensemble merveilleux et saisissant d'une couleur vivante et telles toiles rapportées du Désert, d'El Kantara, de Teberbest, de Touggourt, le « tombeau des Rois », « Cour arabe », « Soir bleu et or », un « Groupe de femmes berbères », la Koubba bleue de Nezla », les « Chameaux » aux visages émouvants, qui s'avancent hors de la toile dans une allure dansante, le « Bain de la Fiancée », d'une indiscretion savante dans le plus joli décor oriental, et toute une galerie de femmes aux yeux démesurés, aux lèvres rouges, aux vêtements bigarrés, les « Targuis bleus » d'un aspect farouche mais fins et superbement drapés, retiennent l'attention. M. Pottier est le premier peintre qui ait travaillé au Tassali et particulièrement à Djanet où il rencontra M. Lhote.

Les deux expositions se complètent et constituent une atmosphère véritablement saharienne.

Cours, Conférences. Réunions
(*La Journée industrielle*, 17 mars 1937, p. 8, col. 1)

Comité « France Orient ». — Le 17 mars 1937, à l'institut international de coopération intellectuelle, 2, rue Montpensier, conférence de M. René Pottier : « Paradoxes sahariens ». Le 24 mars, sous sa conduite, de « l'Exposition du Sahara, organisée par M. René Pottier, au Musée de la France d'outre-mer.

Le Salon de la Société Coloniale des Artistes Français*
se tiendra au Musée de la France d'Outre-Mer
(*La Dépêche coloniale*, 20 mars 1937, p. 1)

Les membres du Comité de la Société Coloniale des Artistes Français et en particulier M. Charles Fouqueray, président, et M. Albert Parenty, commissaire général, s'occupent activement du Salon de la Société qui aura cette année un éclat tout particulier.

Les salles larges et bien éclairées du Musée de la France d'Outre-Mer, 293, avenue Daumesnil, lui ont été réservées. Une sélection des artistes coloniaux y figurera ainsi que les envois des boursiers de voyage. Enfin, on escompte la participation d'artistes coloniaux étrangers.

Le jury d'admission est composé comme suit: MM. Fouqueray, Du Gardier, Jouve, Parenty, Marx, Ollivier, Jean-Julien, Duvent, P.-E. Dubois, Génicaud, Bouchaud, M^{lle} Thil, MM. Lagrange, Jonchère, Landowski, Lévy-Dhurmer, Pinard et De la Nézière.

Le vernissage aura lieu le 7 avril, l'ouverture le 8. Le Président de la République visitera l'exposition le 10 avril.

D'autre part, la Société Coloniale des Artistes Français participera à la manifestation d'art colonial qui doit figurer à l'Exposition Internationale de 1937, dans le pavillon du Commissariat de la France d'Outre-Mer à l'Île des Cygnes.

(*Revue bleue politique et littéraire*, 3 avril 1937, p. 37)

M. Moutet est parti pour un second voyage en Afrique Occidentale ; nous en parlerons quand il sera accompli. Nous ne le signalons aujourd'hui que pour renforcer l'actualité de l'Exposition du Sahara au musée de la France d'Outre-mer. Celui-ci a ainsi inauguré une Section consacrée à l'Ethnographie du Sahara. L'ensemble est composé des objets rapportée de son dernier voyage par le peintre et écrivain René Pottier, qui a voué à l'Islam son enthousiasme de romancier et de poète, appliqué ses dons d'observation à l'étude des nomades. Une première Exposition avait rassemblé ses toiles ; celle-ci réunit des pièces qui permettent d'évoquer la vie du désert dans son austérité : une tente authentique et son si simple mobilier, le métier à tisser, des costumes, des bijoux, des jouets, de la poterie et des ustensiles de magie, des objets n'ayant jamais été vus à Paris.

La vie saharienne bénéficie grandement depuis quelques années des faveurs de l'Art et de la Littérature. Nous avions déjà signalé le très beau livre *Sahara* de Charles Diego, gendre de Mangin, qui faillit avoir le Grand Prix de Littérature coloniale. Cette année,

celui-ci a failli aller encore à un roman saharien, *Ras el Gua*, de René Guillot, paru aux mêmes Editions du Moghreb, à Casablanca, ce qui prouve la valeur de l'initiative des Français du Maroc. *Ras el Gua*, que j'ai déjà analysé ici et qui a la force musclée et un peu insolente du chef-d'œuvre, a eu au premier tour 6 voix contre 7 à *Barga, maître de la Brousse*, de Jean Sermoye (colonel Abel Bœuf), livre également paru aux Editions du Moghreb. C'est une œuvre puissante, douce, lente, patiente, révélation de la vie de chasses et d'intrigues dans la Brousse avoisinant la vallée du Niger. Elle fait grand honneur au génie français de colonisation ou croît la sagesse, la discipline, l'application, la fidélité aux leçons des ancêtres qui l'emportent. Ce livre se rapproche de l'admirable *Livre de la Brousse* de René Maran (Albin Michel, éditeur), mais il est plus optimiste et presque régulier.

Le Jury de la Société Coloniale des Artistes Français
(*La Dépêche coloniale*, 20 avril 1937, p. 2)

Le jury de la Société Coloniale des Artistes français, pour son salon qui aura lieu cette année au Musée de la France d'Outre-mer, a été constitué comme suit :

Président : M. Jouve ; vice-présidents : MM. Duvent et du Gardier ; secrétaire : M. Lagrange ; membres : MM. D.-Charles Fouqueray, J.-J. Rousseau, Parenty, R.-M. Marx, Virac, Olivier Ferdinand, Jean-Julien, J. Bouchaud, P.-E. Dubois, Génicot, M^{me} Thil, Landon~~ski~~, de l'Institut ; Jonchère, Lévy Dhurmer, de la Nézière et Pinard.

NOTEZ CECI
(*L'Œuvre*, 23 avril 1937, p. 8, col. 2)

— Musée de la France d'Outre-Mer, 15 heures : « Types et Costumes du Maroc », par M. Besancenot.

Le président de la République à
l'Exposition de la Société Coloniale des Artistes Français
(*L'Œuvre*, 11 mai 1937, p. 7, col. 6)

M. Albert Lebrun, président de la République, a visité hier matin, au Musée de la France d'Outre-Mer, à la Porte Dorée, l'exposition de la Société coloniale des Artistes Français. Il a été reçu par M. Marius Moutet, ministre des Colonies, par MM. Albert Sarraut, sénateur de l'Aude, ancien ministre, Langeron, préfet de police, et Ary-Leblond, conservateur du Musée.

Le Président s'est attardé longuement devant les toiles exposées qui peignent les différentes scènes et paysages de nos colonies.

Les musées des colonies
(*Les Annales coloniales*, 21 mai 1937)

Hier matin, jeudi, en présence de M. Marius Moutet, ministre des Colonies et du ministre de la France d'Outre-Mer, a été inaugurée à l'Aquarium du musée de la France

d'Outre-Mer une salle consacrée à l'utilisation industrielle des cétacés. Cette salle a pu être organisée grâce à deux généreux donateurs : M. Christensen, explorateur polaire, et M. Hytten, tous deux grands amis de notre pays.

La salle où sont réunies les collections se nomme, du reste : « salle Christensen et Hytten. »

Le professeur A. Gruvel, directeur de l'Aquarium, au cours de cette cérémonie toute intime, a fait les honneurs de cette exposition. Elle est destinée à montrer tous les produits industriels qui peuvent être tirés des différentes parties du corps des grands cétacés et des mammifères marins en général. La présentation, conçue selon les techniques de la muséologie moderne, est particulièrement attrayante et instructive et révélera à beaucoup de visiteurs les multiples utilisations, bien souvent insoupçonnées, des huiles, des fanons, du sang, etc., de ces grands mammifères, dans l'industrie et, aussi, la vie courante.

L'inauguration a été suivie d'un déjeuner intime, présidé par M. Moutet, ministre des Colonies. Au cours de ce déjeuner, le ministre a lui-même remis la cravate de commandeur de la Légion d'honneur à M. Christensen, la rosette d'officier à M. Hytten et la croix de chevalier à M. Besnard.

L'Aquarium du Trocadéro
(*L'Œuvre*, 3 juillet 1937, p. 2, col. 6)

Il a, été inauguré hier après-midi par M. Moutet, ministre des Colonies, et l'on peut lui prédire un gros succès de curiosité auprès au public. Il comprend : 1° un aquarium de poissons des rivières et fleuves de France, réalisé sous la direction des Services de la Ville de Paris ; 2° un aquarium marin et tropical, réalisé sous la direction de l'Aquarium du Musée de la France d'Outre-Mer ; 3° un aquarium humain, réalisé sous la direction de l'Office National des Recherches Scientifiques et Industrielles et des Inventions.

Le chauffage et la récupération des eaux y sont aménagés selon les plus récentes données de la science. Il deviendra, après l'Exposition, le premier des aquariums d'élevage ouverts au public.

VISITE... INTÉRESSÉE AU MUSÉE DES COLONIES
(*Le Journal*, 17 novembre 1937, p. 3, col. 4-5)

Un important cambriolage, qui révèle, par l'habileté avec laquelle il a été exécuté, autant de minutieuse préparation que de déconcertante audace de la part de ses auteurs, a été commis, l'autre nuit, au Musée des Colonies et de la France d'outre-mer, où des collections d'armes et de bijoux de grande valeur ont été dérobées.

En arrivant hier matin, un peu avant huit heures, pour prendre son service, M. Varin, doyen des gardiens, constata avec stupeur que des malfaiteurs s'étaient introduits dans le musée. Après avoir ouvert sans la moindre trace d'effraction des vitrines de diverses salles, ils avaient fait main basse sur les « trésors d'Amadou » recueillis dans les sous-sols du palais, lorsque le souverain noir fut fait prisonnier et sur un lot important de tiaras et de joyaux d'or provenant du Cambodge.

Alertés peu après par M. Ary-Leblond, conservateur du musée, les services de l'identité judiciaire et de nombreux inspecteurs, sous la direction du commissaire Badin, ne tardaient point à arriver dans le Palais voisin de la Porte Dorée, où, depuis la dernière Exposition coloniale, sont amoncelées les richesses les plus représentatives de la France d'outre-mer.

L'enquête devait révéler que les malfaiteurs, profitant de la récente désaffectation de l'ancien parc de l'École d'horticulture — contigu à l'édifice, où n'est plus exercée depuis quelques semaines la moindre surveillance, — avaient pénétré dans le musée par une fenêtre du premier étage.

Le butin, fort important, recueilli au cours de cette criminelle expédition consiste en : deux tiaras en or massif ciselé, désignées sous le nom de « chapeaux de danseuses », un sabre et son fourreau, en même métal ; une hampe de lance en or.

La plupart; de ces œuvres — dont la valeur dépasse un million — avaient été exécutées par l'Ecole de « Pnom-Penh ».

D'autre part, la collection dite du « Trésor d'Amadou », et qui comprenait de nombreux bijoux en or et argent massif, finement ouvrages ou ciselés, et notamment des bracelets représentant quelques centaines de mille francs, a également disparu.

NOTEZ CECI
(*L'Œuvre*, 15 février 1938, p. 7, col. 3)

— Cet après-midi, à 15 heures, M. Steeg, ministre des colonies, inaugurera, au Musée de la France d'outre-mer, 293, avenue Daumesnil, une exposition des paysages, costumes, parures et peintures du père de Foucauld, présentés par M. René Pottier.

LE SOUVENIR DU PÈRE DE FOUCAULD
(*Le Journal*, 16 février 1938, p. 6, col. 7-8)

Œuvres et souvenirs, groupés au musée de la France d'outre-mer évoquent la belle et très émouvante figure du grand évangélisateur par une exposition qui fut inaugurée hier par le ministre des colonies, en présence de M. Ary Leblond, l'éminent conservateur de ce musée

Le père Charles de Foucauld appartenait à ce corps de missionnaires voués inlassablement à une action humanitaire, où l'influence française puise des forces rayonnantes, toujours nouvelles.

Assassiné en 1915 par les Touaregs soussounistes en ce lieu solitaire du Tamanrasset, faisant face au plus haut sommet de l'Ahaggar, il avait obtenu des autorités civiles et religieuses, depuis 1901, « d'établir entre Aïn-Sefra et le Touat, en l'une des garnisons françaises, n'ayant pas de prêtre, un petit oratoire avec la sainte réserve pour le besoin des malades d'y résider et d'y administrer les sacrements ».

Il avait alors choisi, à proximité du Maroc, dans une des plus pittoresques oasis du Sud algérien, à Beni-Abbès, mais dans une région où se rencontraient le plus de misères, l'endroit où il allait construire de ses mains le plus humble des ermitages, pour y vivre une existence de devoir, de dévouement et de charité.

C'est pour faire revivre cette page de vie fascinée par l'Afrique inconnue, mais que le grand « marabout des roumîs » parvint à explorer pendant quinze ans, sous son habit de moine franciscain, que sont exposées au musée des Colonies, trois peintures composées par lui entre 1901 et 1906, pour orner la chapelle de sa retraite.

Les trois œuvres sont présentées, ainsi que des bijoux, parures et objets touaregs, abrités dans des vitrines, parmi de petites toiles de M. René Pottier, qui a voulu reconstituer ainsi la contrée où le père de Foucauld vécut cinq années avant de gagner le Hoggar. Ce sont les copies des originaux non transportables conservés par les pères blancs d'Aïn-Sefra ; elles sont rigoureusement exactes, ont été réalisées grâce à des procédés de calque et de ponçage, par le commandant Esnault, médecin-chef de

Colomb-Béchar, et, dès la fin de cette exposition, reprendront leur place en Afrique où elles décorent la chapelle restaurée de Beni-Abbès.

Elles comprennent, d'une part, un vaste panneau où s'inscrit un Christ aux bras ouverts, et deux autres compositions : une Sainte Famille et la Vierge et Sainte Elisabeth. Exécutées avec des moyens de fortune sur une légère toile, où quelques aplats d'aquarelle, aux douces tonalités, limités de traits d'encre de Chine, fixent la forme et souvent de charmants détails, elles rappellent qu'à sa haute vocation religieuse, le « chevalier des sables » ajoutait l'amour de la poésie et de la peinture.

Enfin, quelques reliques, telles que carnets, lettres autographes, réunis avec certains menus souvenirs du général Laperrine, font songer à l'amitié du soldat pour le prêtre qui, disait-on à un gouverneur de l'Algérie, a fait plus pour l'extension et le ralliement aux idées françaises qu'une occupation permanente du pays.

ANNE FOUQUERAY.

Le centenaire de Léon Dierx ⁴
(*L'Œuvre*, 27 mars 1938, p. 7, col. 1-2)



LÉON DIERX, par Emile Cohl

LÉON DIERX, par Emile Cohl

Le centenaire de Léon Dierx, qui fut, après Stéphane Mallarmé et avant Paul Fort, « Prince des poètes », sera commémoré du 2 avril au 10 juin, au Musée de la France d'outre-mer. Pourquoi cette commémoration du poète des *Lèvres closes* au musée colonial de Vincennes ? Parce Dierx naquit à l'Île de la Réunion (le 31 mars 1838) et que le conservateur de ce musée, le romancier Ary Leblond, originaire lui aussi de la Réunion, est toujours extrêmement attentif à servir la mémoire et l'œuvre de ses grands compatriotes. Les premiers poèmes de Léon Dierx, notamment *Les Filaos* et *Souré-Ha*, évoquent les charmes de sa terre natale avec une noble harmonie, singularisée déjà par certains accents de renoncement total où l'on pressent les œuvres de la maturité.

Tout n'est que doute, énigme, illusion, mystère...

Autour de son buste et de ses portraits seront présentés au public la série complète de ses œuvres — neuf volumes et plaquettes — une collection de poèmes manuscrits et de lettres autographes, ainsi que des souvenirs prêtés par sa famille, ses amis et ses admirateurs.

On y verra le dessin du regretté Emile Cohl, que nous reproduisons ici et qui illustrera le numéro des *Hommes d'aujourd'hui* dans lequel Paul Verlaine saluait en Léon Dierx un « poète douloureux de la nature » au vers « particulièrement fait et très précis, toute flottante que veuille être parfois sa pensée ou mystique ou sens sensuelle ».

⁴ Frère d'Édouard Dierx, négociant, l'un des premiers présidents de la [chambre de commerce de Saïgon](#), et de Loricourt Dierx, premier président de la [Banque de l'Indochine à Haïphong](#).

Comme l'auteur des *Lèvres closes* peignait — aux heures de loisirs que lui laissait son poste d'expéditionnaire au ministère de l'instruction publique — il sera exposé un choix de ses paysages dont la délicatesse rappelle parfois Corot.

Son éditeur, Alphonse Lemerre, en exposa, longtemps dans la vitrine de sa librairie, passage Choiseul.

On verra également, à côté des peintures du poète, celles de nombreux peintres qui ont été inspirés par la Réunion : artistes originaires de cette île et artistes de la Métropole qui y ont travaillé.

En même temps, le Musée de la France d'outre-mer célébrera le bicentenaire (1738-1938) du transfert du chef-lieu de cette colonie de Saint-Paul à Saint-Denis, qui s'effectua sous l'administration de Mahé de Labourdonnais. La reconstitution d'un intérieur du temps de la Compagnie des Indes, des portraits, de curieux plans coloriés et des cartes anciennes, permettront une évocation pittoresque de la vie à l'île Bourbon au XVIII^e siècle.

Le ministre des colonies inaugurera cette double commémoration le samedi 2 avril, à 15 heures.

(*L'Œuvre*, 9 juillet 1938, p. 8, col. 4)

— Au Musée de la France d'Outre-Mer (Porto Dorée), vient de s'ouvrir une exposition du peintre Hambourg, qui a rapporté du Sud-aAlgérien et du Tafilalet une suite de paysages, de figures et de compositions dont on goûtera le saisissant pittoresque. Elle restera ouverte jusqu'en septembre, ainsi qu'une autre où le peintre Jordan présente les œuvres rapportées par lui de l'Indochine et des Antilles.

Evadé de Quimper, un dangereux malfaiteur italien est repris à Paris
(*L'Œuvre*, 8 nov. 1938, p. 5, col. 4)

Hier, des inspecteurs de la préfecture de police, chargés de filer un suspect, prétendant se nommer Mary Liberge, l'interpellait boulevard de Sébastopol.

— Suivez-nous quai des Orfèvres !

L'homme tenta de se sauver mais il fut bien vite conduit au commissariat. Là, il reconnut s'appeler Giovanni Pinotti, né en Italie, titulaire de plusieurs condamnations, la dernière par les Assises de Quimper.

Dans la nuit du 9 au 10 janvier, il s'était évadé de sa cellule, s'était caché pendant trois jours et, quoique blessé, s'était enfui en traversant l'Odéon à la nage.

— J'ai, depuis, a-t-il avoué, cambriolé le musée de la duchesse Anne, à Dinan, où j'ai volé pour un million de monnaies et médailles anciennes.

On croit qu'il a pris part, également, au cambriolage commis au musée de la France d'outre-mer, où furent enlevés les bijoux du roi Amadou et les armes des rois du Cambodge..

Un important matériel a été saisi chez le malfaiteur, 8, rue Saint-Sulpice.

Ulysse à la Réunion
(*L'Œuvre*, 8 janvier 1939, p. 7, col. 2)

La Vie, revue bi-mensuelle des frères Leblond, signale que le directeur de *La Nouvelle Revue Française*, Jean Paulhan, vient de faire don à la Section de Littérature du Musée de la France d'Outre-Mer des premières éditions de la célèbre traduction de *L'Iliade* (1867) et de *L'Odyssée* (1868) par Leconte de Lisle (elles proviennent de la bibliothèque d'Émile Bergerat).

« Ils sont admirables, en écrit Jean Paulhan, et l'œuvre la plus intensément coloniale qu'ait signée Leconte de Lisle. On se souvient d'un livre de Blanchet où il était démontré qu'Ulysse avait passé par La Réunion, etc. C'était fou, mais après la traduction de Leconte de Lisle, l'on y reconnaît tout à coup une extraordinaire vraisemblance poétique... »

(*Paris-Soir*, 16 février 1939, p. 3, col. 2)

M. Steeg, ministre des Colonies, a inauguré au musée permanent de la France d'Outre-mer l'exposition de peintures du. père de Foucauld.

Suppression des offices
(*L'Œuvre*, 21 mars 1939, p. 4, col. 2)

Une deuxième série de décrets concerne les offices.

Un décret supprime, en principe, les offices dont l'autonomie ne se justifie pas par des motifs impérieux.

D'autres décrets suppriment l'autonomie d'une première série d'offices : Office national des combustibles liquides ; Office national de la propriété industrielle ; Port autonome du Havre; Port autonome de. Bordeaux ; École nationale des ponts et chaussées ; École supérieure des mines de Paris ; École supérieure des mines de Saint-Étienne ; École technique des mines de Douai ; École technique des mines d'Alès : Conservatoire national de musique et d'art dramatique ; École nationale supérieure des Beaux-Arts ; École nationale supérieure des arts décoratifs ; École nationale de la France d'outre-mer* ; Institut de médecine vétérinaire exotique ; Institut national d'agronomie coloniale et [Musée de la France d'outre-mer](#).

La protection de nos richesses artistiques
(*L'Œuvre*, 1^{er} septembre 1939, p. 6, col. 4)

Au musée de la guerre, à Vincennes, on procède à l'emballage des collections. De même, au musée de la France d'outre-mer, à la Porte-Dorée, où les mesures nécessaires ont été prises immédiatement.

Au Musée de la France d'Outre-Mer
(*La Journée industrielle*, 1^{er} nov. 1939, p. 2, col. 3)
(*France-Outre-mer*, 10 nov. 1939, p. 1, col. 3)

M. Ary-Leblond a été maintenu pour cinq ans, dans les fonctions de Conservateur du Musée Permanent de la France d'Outre-Mer.

(*Le Matin*, 30 juin 1940, p. 2, col. 1)

L'aquarium du musée de la France d'outre-mer est ouvert Le public est prévenu que l'aquarium du musée de la France d'outre-mer sera ouvert à partir de demain tous les jours, de 14 heures à 17 h. 30.

Les prix d'entrée demeurent axés à 3 francs pour les grandes personnes et 1 fr. 50 pour les enfants.

Radio-actualités
(*L'Œuvre*, 9 mai 1940, p. 5, col. 7)

P. T. T. et STATIONS RÉGIONALES : 13 h. 30 et 20 h. ; Postes PRIVES 22 h. 15 : M. MacDonald au Musée de la France d'outre-mer.

Le mouvement administratif
(*Le Figaro*, 6 octobre 1940, p. 2, col. 6)

— M. Lemaire René, ingénieur en chef des bases et routes aériennes, est nommé chef du service de l'Infrastructure, au Musée de la France d'Outre-Mer.

— Par arrêté du secrétaire d'État aux colonies, M. Wladimir Besnard, chef d'aquarium de première classe au Musée de la France d'Outre-Mer, et M^{me} Agnès Besnard, assistante scientifique à l'aquarium du Musée de la France d'Outre-Mer, ont été réputés démissionnaires de leurs fonctions, à compter du premier octobre.

Musée de la France d'outre-mer.
(*JORF*, 13 déc. 1940, p. 6101)

Par arrêté du secrétaire d'État aux colonies en date du 11 décembre 1940, M. Lemoine a été reclassé dans l'emploi de commis secrétaire de 4e classe du musée de la France d'outre-mer, au point de vue exclusif de l'ancienneté, pour compter du 8 octobre 1939.

Musées ouverts
(*Comœdia*, 16 août 1941, p. 4, col. 8)

MUSÉE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER, 293, avenue Daumesnil, tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

COURS ET CONFERENCES
(*L'Œuvre*, 27 nov. 1941, p. 4, col. 7)

Dimanche 30, Musée de la France n'outre-mer, La vie sous-marine et l'Aquarium.
— Mardi 2 décembre, 15 heures. Palais de la Découverte. La Perle et la Pêche des Perles, par M. Warcolier.

Le troisième centenaire du rattachement de la Réunion à la France
(*Le Temps*, 5 juin 1942, p. 4, col. 7)

Paris, 4 juin. — Le musée de la France d'outre-mer organise actuellement une exposition en l'honneur du troisième centenaire du rattachement de la Réunion à la France. La date d'ouverture de cette exposition n'est pas encore fixée.

COURS ET CONFERENCES
(*L'Œuvre*, 21 août 1943, p. 4, col. 2)

— Mardi 24, 15 heures, Musée de la France d'outre-mer, boulevard Daumesnil, l'aquarium et la vie sous-marine ;

LA RADIO
DIMANCHE 13 FEVRIER
(*Le Journal des débats*, 12 février 1944)

12.50-13.45 : L'alphabet de la famille, présentation L. Merlin « Georges et Françoise visitent le musée de la France d'Outre-mer », avec Larquey, Charpin, la chanteuse antillaise Choucoune, la chorale universitaire dirigée par Jean Gitton, la musique des gardiens de la paix, direct. Félix Coullbeuf et les débuts du grand orchestre symphonique de l'alphabet de la famille

COURS ET CONFERENCES
(*L'Œuvre*, 29 juillet 1944, p. 4, col. 1)

— demain, à 15 heures, la conférence qui devait être faite par M. le gouverneur Merwart au musée de la France d'Outre-mer est reportée à une date ultérieure.

MUSÉES
(*Paris-Presse-L'Intransigeant*, 7 septembre 1946)

Musée des Invalides : Exposition Charles de Foucauld l'Africain.
Musée de la France d'outre-mer : Madagascar.

Dans les ciné-clubs à Paris

(*Les Lettres françaises*, 11 octobre 1946, p. 9, col. 2)

UN nouveau ciné-club vient d'être constitué à Paris sous la direction de Pierre Leprohon, Jean Hureau et Georges Régnier. Ses séances seront consacrées à la projection exclusive de films de plein air ; sports, tourisme, voyages, colonies, exotisme, etc., en vue de favoriser, surtout auprès des jeunes, la connaissance du monde par l'image.

Les projections comporteront des films récents, documentaires et romanesques, des courts et longs métrages, ainsi que les grandes œuvres classiques qui firent la gloire du cinéma de montagne et d'exotisme : *La Croisière jaune*, *Tabou*, *La Lumière bleue*, *Prisonniers de la montagne*, *À l'Angle du Monde*, etc.

Placé sous le patronage de MM. Ary Leblond, conservateur du Musée de la France d'outre-mer, Léon Poirier, Louis Audouin-Dubreuil, Alexandre Arnoux, Jean d'Esme, Pierre Boyer, etc., le ciné-club *Voyage et Aventure* donnera ses séances tous les mardis à la Salle Récamier, 3, rue Récamier.

Renseignements et adhésions, par correspondance ou sur rendez-vous, au ciné-club *Voyage et Aventures*, 6, rue du Pas-de-la-Mule, Paris-3^e.

1961 : TRANSFORMATION EN
MUSÉE DES ARTS AFRICAINS ET OCÉANIENS
(MAAO)

Musée des immigrations ou musée des colonies ?
par Pascal Blanchard
(*L'Humanité*, 3 décembre 2003).

La Bibliothèque nationale de France a accueilli ce week-end un colloque intitulé « Leur histoire est notre histoire ». Celui-ci est l'aboutissement des six mois de réflexion de la mission, dirigée par l'ancien ministre de la Culture et de la Francophonie, Jacques Toubon, pour la préfiguration d'un « centre de ressources et de mémoire de l'immigration ». Il était temps que, dans ce pays, un lieu soit consacré à l'histoire des immigrations qui retracerait le destin des millions d'individus, anonymes ou célèbres, ayant contribué « à construire la France ». Tout le monde est en accord sur ce point. L'intention de créer un tel centre, à même de promouvoir l'histoire de l'immigration, de lui rendre toute sa place à égalité de dignité avec les autres faits de l'histoire nationale, ne peut être qu'encouragée et soutenue avec fermeté.

Cependant, et comme le montrent les débats de ce colloque qui ont mis en lumière des questions et des ambiguïtés sur lesquelles il convient de revenir, il faut être extrêmement vigilant sur cette question, aujourd'hui au cœur des enjeux identitaires, politiques et électoraux en France. Même, peut-être surtout, si le travail de la mission dans de nombreux domaines est remarquable et que le travail réalisé par les associations et les chercheurs sur le contenu du centre ou sa programmation, reste à soutenir dans la grande majorité de ses conclusions. Aussi, la surprise fut-elle totale lorsque les participants ont découvert le cadre général de cette mission de préfiguration : ambiguïté sur le titre du colloque, qui semble nous ramener à une dichotomie entre un « eux » et un « nous » peu rassurante ; absence de concertation

entre le monde associatif et le conseil scientifique depuis six mois ; refus d'intégrer certaines populations dans le devenir de cette mémoire selon une « frontière » qui dépasse largement la question historique (en particulier les populations des DOM-TOM, les harkis, les pieds-noirs, les Corses, les migrations intérieures) ; refus d'attribuer à ce lieu le qualificatif de musée, alors que tous les intervenants ont employé le terme de musée pendant les deux jours ; surtout, décision — prise depuis de longs mois, semble-t-il — d'inscrire le futur centre dans l'ancien Musée des colonies (actuel MAAO [musée des arts africains et océaniens]) de la porte Dorée. Dans la foulée, nous apprenons en outre qu'histoire de l'immigration et histoire coloniale ne feraient plus qu'un, qu'une mission concernant le Musée de la porte Dorée, à la demande du ministère des Affaires sociales, avait déjà été mise en place. Autant de faits qui indiquent que le débat est essentiel et doit avoir lieu de façon publique.

Installer le futur centre dans l'ex-musée des Colonies, vestige de l'Exposition coloniale internationale de 1931, c'est résumer l'histoire de l'immigration à ce passé et, effacer pour les générations futures la possibilité de mettre en place, un jour (certes lointain !), dans ce lieu, un musée des colonisations. Enfin, c'est marquer d'une façon indélébile l'histoire de l'immigration dans un lieu à forte identité. Car, l'histoire du Musée de la porte Dorée — Musée permanent des colonies pendant l'Exposition, puis Musée des colonies de 1931 à 1935, Musée de la France d'outre-mer par la suite, avant de se transformer en MAAO en 1961 — souligne amplement son inscription dans la mémoire coloniale. Soixante-quinze ans après le début de sa construction, ce lieu a conservé les traces et l'identité de ces origines, celles de l'empire colonial. À aucun moment, il ne fut lié à l'histoire de l'immigration. Or, il existe de nombreux autres lieux disponibles : la Bourse du commerce des Halles à Paris, ou le toit de la Grande Arche, par exemple, moins marqués par l'histoire coloniale et plus aptes à laisser s'exprimer l'identité et l'histoire de l'immigration.

Cette attitude ne sert pas la mémoire des générations futures, ni la construction identitaire de millions de Français issus de ce « passé qui ne passe pas » (Benjamin Stora⁵). En revanche, elle est révélatrice de sous-entendus plus vastes, plus inquiétants, plus symboliques.

Nombre de participants souhaitent que le lieu choisi devienne le Musée national des immigrations. Cela semble tellement évident. Ce nom lui donne toute sa dimension, toute sa légitimité et, surtout, tous les moyens de l'État. Sinon, non seulement il ne parlera jamais aux « jeunes Français issus de l'immigration » ; mais encore, il ne permettra pas « à tous les Français » de comprendre ces nouvelles générations — qualifiés de « sauvageons » ou réduits à leurs identités ethnico-religieuses —, sur lesquelles se concentrent irrationnellement toutes les peurs sociales de ce début de siècle.

La nécessité d'un tel centre et l'urgence de la programmation ne doivent pas faire taire les critiques justifiées et les réajustements nécessaires. De nombreuses propositions — même si dans les 90 pages du rapport général, la plupart des propositions vont dans le bon sens et montrent la qualité du travail réalisé en quelques mois par toutes les équipes consultées — peuvent donc encore améliorer le projet qui est dans sa phase de finalisation. Il faut donc se donner un « petit peu de temps » pour préparer au mieux le futur musée et accepter de dialoguer. Il n'y a aucune obligation à vouloir tout programmer pour le 10 avril 2004, comme si, à la veille des régionales, toutes les questions liées à l'immigration (voile, islam, mémoire, urbanisme, clandestin, représentativité électorale.) devaient être, une fois pour toutes, « réglées ».

C'est de la responsabilité de la République — et aujourd'hui du gouvernement — d'en prendre toute la mesure. Parce que la volonté de vivre ensemble au sein de la République ne se résume pas seulement à la capacité de l'État à détruire les tours de

⁵ Ou plutôt Henry Rousso, le *Syndrome de Vichy* ?

nos cités, à légiférer sur le voile ou à organiser l'immigration. Elle se révèle aussi dans la construction d'une histoire commune, ni la nôtre, ni la leur. Celle de la République. Celle de la France.
